

DPEF 2024

DÉCLARATION
DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE



Sommaire

Notre identité	4
Les dates clés du Groupe Solveg	4
Les activités du Groupe Solveg	5
Notre mode de gouvernance	5
Nos parties prenantes	5
Notre modèle d'affaires	6
Notre vision	6
Notre chaîne de valeur	8-9
Gouvernance et déploiement de la RSE	10
Principe	10
Composition du CNRSE	10
Les ambassadeurs RSE	11
Le reporting extra-financier	11
La politique RSE	12
• La matrice de matérialité	14
• 3 piliers et 9 engagements RSE	14
• L'engagement collectif au cœur de notre stratégie	16
Prendre soin de la planète	17
Des filières amont engagées	18
• La filière Banane de Guadeloupe & Martinique	18
• Les autres origines	21
• La filière Terroirs	23
Des sites soucieux de leur empreinte écologique	24
• Rejet et pression des sites sur les ressources naturelles	24
• Réalisation d'un bilan carbone	25
La décarbonation des activités amont	26
La décarbonation des sites	28
La décarbonation de nos activités aval	32
Economie circulaire et emballages	34
Actions en faveur de la biodiversité	35
Synthèse de nos engagements	36
Chiffres clés	37
Prendre soin des Femmes et des Hommes	38
Garantir la santé, la sécurité et les conditions de travail	39
Préserver et développer le capital humain ..	40
• Écoute des collaborateurs et engagements RSE	40
• Des initiatives en faveur des collaborateurs ..	41
• Développement des compétences et gestion de carrière favoriser les carrières ..	43
• Communication interne, levier de cohésion et performance	43
Promouvoir l'éthique, la diversité et l'inclusion	44
• Construire la performance sur des bases éthiques solides	44
• Diversité, égalité et inclusion	44
Synthèse de nos engagements	47
Chiffres clés	48
Créer des partenariats responsables	49
Dynamisme des territoires	50
• Soutien et valorisation de l'agriculture française	50
• Ancrage territorial des sites	51
Devoir de vigilance et gestion responsable de notre chaîne de valeur	52
Lutte contre le gaspillage alimentaire	54
• Préserver la valeur des productions agricoles ..	54
• Solidarité et dons alimentaires	54
Un engagement sociétal ancré dans l'action	55
Maîtrise de la qualité et sécurité des aliments	56
Synthèse de nos engagements	57
Chiffres clés	58
Annexes	59
Modalités de communications avec nos parties prenantes	59
Les 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU	60
Scopes du bilan carbone	61
Indicateurs	62

Édito

Les enjeux que nous portons en 2023 restent, plus que jamais, au cœur de notre mission :

accompagner la transition vers une alimentation plus saine, accessible et durable dans un contexte agricole et économique en tension.

Le virage végétal n'est plus une option, c'est une nécessité pour répondre aux défis climatiques et alimentaires à venir. Le Groupe Solveg, fort de son expertise sur les fruits et légumes frais et de son système de sécurité alimentaire reconnu, réaffirme sa légitimité et sa responsabilité dans cette transformation.

Cette année, nous sommes particulièrement fiers d'avoir obtenu notre première étoile au label Positive Company. Cette distinction vient reconnaître la cohérence entre nos engagements et nos actions, ainsi que l'impact positif que nous cherchons à générer à chaque maillon de notre chaîne de valeur. Elle renforce notre détermination à faire du Groupe Solveg un acteur moteur de la souveraineté alimentaire française, un partenaire fiable pour les producteurs, et un groupe à l'écoute des attentes sociétales croissantes.

Face à une agriculture fragilisée par les dérèglements climatiques, et à des consommateurs souvent contraints à arbitrer entre qualité et pouvoir d'achat, notre feuille de route s'amplifie : consolider notre modèle économique en intégrant pleinement les dimensions sociale et environnementale, tout en développant des solutions innovantes pour répondre aux mutations du secteur.

Nous avons renouvelé en 2024 notre bilan carbone, une étape essentielle pour asseoir une politique climatique fondée sur des données ré-actualisées. Nous



nous attelons désormais à construire une stratégie climat robuste, en nous appuyant sur la méthode ACT* pas à pas développée par l'ADEME. Ce cadre structurant nous permettra de progresser de manière cohérente vers les objectifs de décarbonation fixés au niveau national.

Mais nous savons que cet engagement doit s'accompagner d'une posture d'écoute, de coopération et de résilience. Le développement durable n'est pas un cap ponctuel, c'est une exigence continue. Il repose sur des partenariats solides, une gouvernance transparente et une volonté collective de progrès.

Avec cette nouvelle Déclaration de Performance Extra-Financière, nous poursuivons un pilotage de notre activité fondé sur des indicateurs extra-financiers, reflet de notre engagement à concilier performance économique, impact social et responsabilité environnementale. Ce chemin est exigeant, mais il est aussi porteur de sens. Il traduit notre conviction profonde : c'est en agissant ensemble, de manière responsable et engagée, que nous construirons un avenir durable pour tous.

Pierre Monteux

Directeur général du Groupe Solveg

Notre identité

Les dates clés du Groupe Solveg



Les activités du Groupe Solveg

Le Groupe Solveg réunit les sociétés UGPBAN, Fruits du Monde et Banantilles dont les filiales sont Fruidor, Murissol, Van Damme et Aïda.



L'**UGPBAN** commercialise **186 000 tonnes** de Banane de Guadeloupe & Martinique au stade vert et centralise les missions de commercialisation, logistique, qualité, communication et marketing.



FRUITS DU MONDE est l'activité de sourcing et de commercialisation de **100 000 tonnes** de bananes d'autres origines (Côte d'Ivoire, République dominicaine, Colombie, Équateur, etc.)



MURISSOL regroupe deux mûrisseries situées dans le Sud-Est (Marseille et Valence) avec **16 000 tonnes** de bananes mûries.



Premier réseau français de mûrisseries, **FRUIDOR BANANES** compte 9 sites et **210 000 tonnes** de bananes mûries. Le dispositif est complété par l'atelier de conditionnement de La Banane Française à Dunkerque.



En partenariat avec des producteurs locaux, **FRUIDOR TERROIRS** commercialise près de **85 000 tonnes** de fruits et légumes issus de 7 bassins de production français.



Van Damme exploite une mûrisserie dans la région de Bruxelles avec **65 000 tonnes** de bananes mûries.



Aïda commercialise **20 000 tonnes** de bananes et autres fruits exotiques sur le marché de gros de Bruxelles.

Les sociétés Van Damme et Aïda ayant rejoint le groupe Solveg en décembre 2023, nous n'étions pas en mesure de consolider les indicateurs de performance pour 2024. Nous mettons tout en oeuvre pour le faire au plus vite.

Notre mode de gouvernance

Le Groupe Solveg est détenu par un actionariat coopératif, issu des deux principaux groupements de producteurs de bananes des Antilles : la SICA Les Producteurs de Guadeloupe (LPG) et la SICA Banamart en Martinique. Ce modèle coopératif reflète l'ancrage territorial du groupe ainsi que sa volonté de placer les producteurs au cœur de la gouvernance.

La structure de gouvernance repose sur une codirection associant un comité de direction (CODIR), organe opérationnel, et des instances représentatives des producteurs, telles que le conseil d'administration de l'UGPBAN et le conseil de surveillance de Banantilles. Cette organisation garantit un équilibre entre pilotage stratégique et représentation des intérêts des sociétaires.

Au 31 décembre 2024, le CODIR est composé de dix membres, dont quatre femmes, témoignant de l'engagement progressif du groupe en faveur de la parité et la mixité dans les instances de décision. La collaboration étroite entre ses membres permet une grande réactivité et une prise de décision partagée, renforcée par une culture du dialogue et de la responsabilité collective.

Dans une démarche de transparence et d'amélioration continue, des groupes de travail sont régulièrement mis en place pour traiter des enjeux identifiés. Ces groupes, composés de collaborateurs issus de différentes entités, apportent une expertise transversale. Leurs recommandations alimentent les réflexions du CODIR et sont intégrées aux orientations stratégiques, en lien avec les engagements environnementaux, sociaux et économiques du groupe.

Ce mode de gouvernance participative illustre la volonté du Groupe Solveg d'associer l'ensemble de ses parties prenantes à la construction d'un modèle plus durable et équitable.

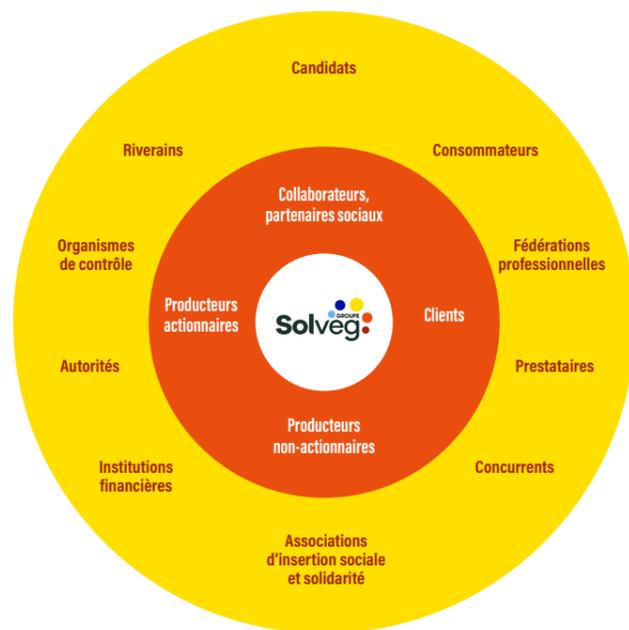
Nos parties prenantes

Le Groupe Solveg place ses parties prenantes au cœur de sa stratégie, convaincu que la création de valeur durable repose sur un dialogue permanent et structuré avec son écosystème. Collaborateurs, clients, producteurs, interprofessions et autres partenaires sont régulièrement consultés afin de construire une feuille de route alignée avec leurs attentes et les enjeux du secteur (modalités de dialogue avec nos parties prenantes en annexe I). Cette démarche s'accompagne d'une veille constante sur les évolutions réglementaires et sociétales, permettant d'anticiper les transformations, d'adapter les pratiques et de renforcer la pertinence des actions engagées.

Le choix du label RSE Positive Company a

d'ailleurs été guidé par le fait que 50% de la notation reposait sur la perception qu'ont nos parties prenantes de nos actions RSE. Ainsi 512 collaborateurs, clients et producteurs ont répondu au questionnaire qui leur avait été soumis nourrissant ainsi notre feuille de route pour les prochaines années.

Notre sphère d'influence :



Notre modèle d'affaires

Le modèle d'affaires du Groupe Solveg repose intégralement sur une gamme de produits végétaux, composée exclusivement de fruits et légumes frais. Cette orientation stratégique constitue un levier fort en faveur d'une alimentation à la fois saine, naturelle et respectueuse de l'environnement. Pour mener à bien son activité, le Groupe Solveg mobilise un réseau de partenaires agricoles engagés, des infrastructures logistiques adaptées aux produits frais, ainsi qu'une expertise reconnue en matière de qualité et de traçabilité. Autant

que possible, l'entreprise valorise des gammes de produits locaux, saisonniers et bas carbone, limitant ainsi les impacts environnementaux liés au transport et à la conservation.

Ce positionnement 100 % végétal permet non seulement de répondre à une demande croissante pour une alimentation décarbonée, mais aussi de créer de la valeur sur plusieurs plans : économique, en soutenant les filières agricoles durables; sociétale, en promouvant des habitudes alimentaires bénéfiques pour la santé; et environnementale, en réduisant l'empreinte carbone de l'ensemble de la chaîne de valeur.

Notre vision

Bien que notre raison d'être ne soit pas inscrite dans nos statuts et formellement définie, notre contribution à l'intérêt général nous apparaît évident : promouvoir une alimentation végétale, levier essentiel pour préserver la planète et favoriser la santé des populations tout en assurant la souveraineté alimentaire de nos filières.

Nous sommes pleinement conscients que cette approche ne peut être dissociée des grands équilibres écologiques : elle dépend des services écosystémiques fournis par la nature, tels que la régulation du climat, la qualité de l'air et de l'eau, la fertilité et la régénération des sols, ou encore la résilience face aux maladies et ravageurs.

Par ailleurs, les systèmes alimentaires, de la production à la consommation, sont responsables d'environ un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Sur le plan sanitaire, la malnutrition et les déséquilibres alimentaires figurent parmi les premières causes de diminution de l'espérance de vie.

Agir pour la planète, c'est donc aussi agir pour la santé humaine et pour la résilience économique de notre groupe. Cette interdépendance structure notre vision et oriente nos actions à long terme.

Les 4 valeurs portées par le Groupe Solveg font d'ailleurs écho à cette vision :

ENGAGEMENT

Avec passion, nous valorisons la production agricole et tous les acteurs de l'entreprise partagent cette ambition.

RESPECT

Avec nos collaborateurs, nos producteurs et nos partenaires nous bâtissons des relations durables fondées sur l'écoute et la confiance.

RESPONSABILITÉ

Notre ADN agricole légitime, notre volonté de préserver l'environnement et de garantir une alimentation saine.

PERFORMANCE

Acteur majeur des F&L, nous cultivons notre expertise avec la volonté constante d'anticiper les attentes des marchés et de nos parties prenantes.



VALEURS CRÉÉES

405
millions d'euros de chiffre d'affaires combinés

100%
du CA dédié au végétal

78%
de fruits et légumes issus de l'agriculture durable

69%
de produits commercialisés en origine France

11%
de réductions des émissions de GES de notre consommation électrique

96,5%
de nos déchets valorisés

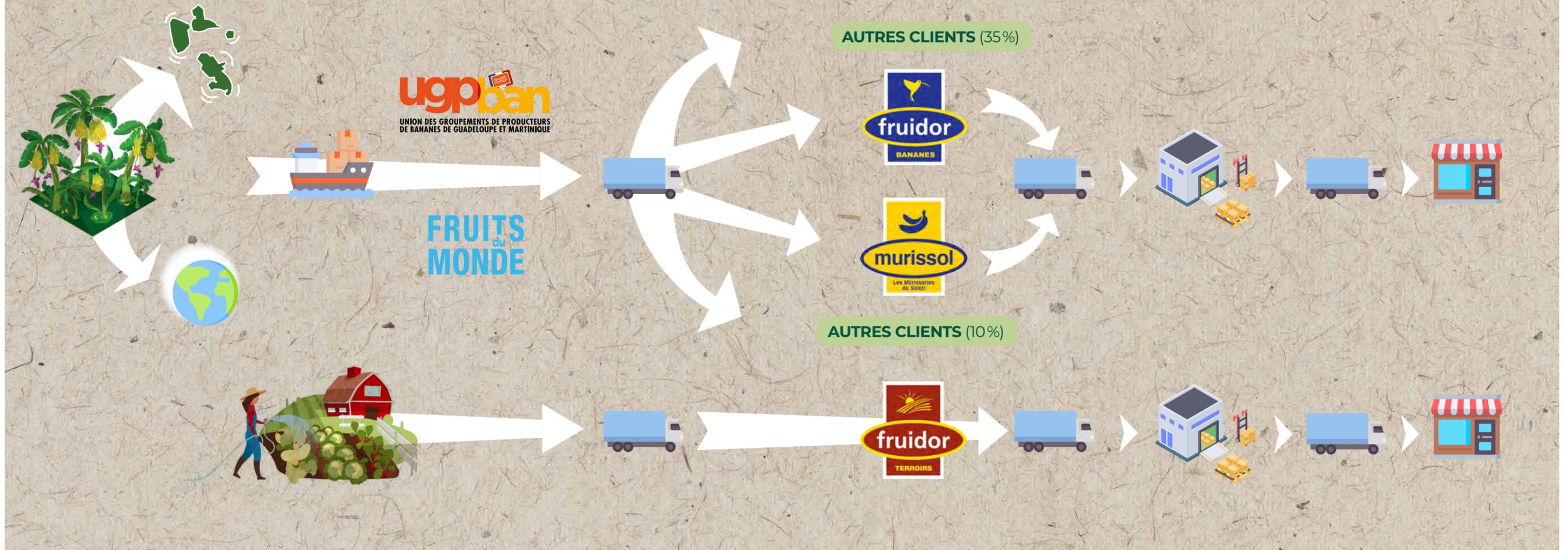
91^e
percentile à l'évaluation Ecovadis

66%
des réponses positives des collaborateurs au label Positive Compagny

1 075
tonnes de dons aux associations

Notre chaîne de valeur

Les sociétés du Groupe Solveg génèrent des chaînes de valeur qui ont en commun d'aller du producteur jusqu'au consommateur. La structuration en filières de production qui bénéficient de notre savoir-faire d'opérateur dans le secteur des fruits et légumes frais nous garantit une proximité réelle avec nos parties prenantes. Nous portons ainsi l'ambition de travailler sur l'ensemble des maillons de nos activités pour les inscrire dans une démarche RSE performante.



RESSOURCES



549
collaborateurs

11 mûrisseries

4 entrepôts
Terroirs

1 atelier francité
à Dunkerque

Plus de
80 fruits
et légumes

400 000
tonnes de fruits
et légumes
commercialisés

Plus de
800 exploitations
agricoles
partenaires

500 clients livrés
chaque jour

3 000
Références

69%
de produits
origine France

Gouvernance et déploiement de la RSE

Principe

La stratégie RSE du Groupe Solveg s'inscrit dans le cadre d'une croissance responsable. La création de valeur par l'entreprise doit contribuer aux 17 objectifs de développement durable des Nations unies. La politique RSE du groupe est pilotée par les différentes directions autour d'un poste de chargé de missions RSE.

Établi en 2022, le Comité national RSE (CNRSE) se réunit 3 à 4 fois par an. Il valide la planification et le déploiement des actions. Sa mission principale consiste à aider à la prise de décision en matière de stratégie RSE et d'éthique des affaires, contrôler leur déploiement et l'atteinte des objectifs fixés.

Composition du CNRSE

Cette composition du CNRSE pour 2023 sera obsolète en 2024



Pierre MONTEUX
Directeur général



Emmanuel AMIOT
Directeur Qualité et Industrie Fruidor



Sébastien BIDET
Directeur des Systèmes d'Informations



Olivier DE CET
Directeur Administratif et Financier



Lina RENEL
Directrice Qualité UGPBAN



Fabienne CAPELAERE
Directrice des Ressources Humaines



François DALLE
Directeur national Terroirs



Amaury MALDJIAN
Directeur opérationnel mûrises



Isabelle MASTIN
Chargée de mission RSE

Les ambassadeurs RSE

L'action du Comité National RSE (CNRSE) s'appuie sur un réseau structuré de référents présents au sein de chaque site du groupe. Ce réseau est composé d'un binôme clé : le responsable de site, garant du pilotage opérationnel local, et le responsable Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE).

Ensemble, ces binômes jouent un rôle central dans le déploiement de la démarche RSE sur le terrain. Leurs missions sont multiples :

- **Assurer la mise en œuvre concrète de la politique RSE** à l'échelle locale, en l'adaptant aux spécificités et aux enjeux propres à chaque site;
- **Favoriser la diffusion d'une culture RSE partagée**, en sensibilisant les équipes, en animant des actions de formation ou de communication interne, et en encourageant les bonnes pratiques du quotidien;
- **Suivre et remonter régulièrement les indicateurs de performance RSE**, permettant ainsi une évaluation fine des progrès réalisés et une remontée d'information essentielle à la coordination nationale.

Ce dispositif décentralisé permet d'ancrer les engagements RSE du groupe dans les réalités opérationnelles, tout en assurant une cohérence globale et une amélioration continue des pratiques.

Le reporting extra-financier

Dans un contexte réglementaire et sociétal en évolution rapide, la transparence sur les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des entreprises est devenue un enjeu stratégique majeur. Bien que d'un point de vue réglementaire, le Groupe Solveg ne soit pas soumis à la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) ni à la CSRD pour cet exercice, il publie depuis maintenant 3 ans son reporting dans un souci de transparence de son engagement envers un développement durable, responsable et éthique. Ce reporting extra-financier permet de valoriser ses actions, d'identifier ses axes de progrès et de dialoguer de manière éclairée avec ses parties prenantes.

Chaque direction et site du groupe identifié comme contributeur est responsable de la collecte, de la vérification et de la transmission des données qui relèvent de son périmètre.

Un accompagnement méthodologique est assuré par le service RSE au siège, afin de garantir une compréhension partagée des indicateurs et des définitions.

Les services supports centraux tels que la Direction Industrielle, la Direction des Ressources Humaines consolident les données pour les différentes entités du groupe.

Le Comité Nationale RSE valide la cohérence des données et analyse les tendances pour définir les objectifs à venir.

Un dispositif de contrôle interne doit être renforcé afin de garantir la fiabilité des données remontées et répondre aux exigences d'éventuels vérificateurs indépendants. Une échéance à 2026 a été fixée.

À noter que nous devons nous structurer pour que l'ensemble des indicateurs soient consolidés pour mi-avril de chaque année.



La politique RSE

Définition des enjeux RSE prioritaires

Afin de définir une stratégie cohérente, le Comité National RSE s'est appuyé sur le référentiel ISO 26000 qui s'articule autour de 7 questions centrales et 36 domaines d'action. À l'issue de cette analyse, 14 enjeux RSE prioritaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe Solveg ont été identifiés. Afin de définir le degré d'urgence de traitement de ces enjeux, nous avons croisé leur niveau d'importance établi dans la matrice de matérialité avec le niveau de performance de l'entreprise.

Pour déterminer sa stratégie RSE, le Groupe Solveg a intégré ses parties prenantes dans une démarche de co-construction. En 2022, 205 parties prenantes internes (collaborateurs d'échelons hiérarchiques et de générations différents, représentants du personnel) et 33 externes (clients, actionnaires, producteurs, prestataires, candidats) ont été sollicités. À l'issue de cette consultation, une matrice de matérialité a été réalisée permettant de croiser les attentes prioritaires des parties prenantes et celles définies par le CNRSE.

Onze enjeux apparaissent prioritaires pour le Groupe Solveg et ses parties prenantes. Néanmoins, les trois items restants — loyauté des pratiques, économie circulaire et cadre de travail responsable et solidaire — sont d'une telle importance qu'ils ont également été intégrés dans la politique RSE.

 Urgence élevée

 Mise en œuvre d'un plan d'amélioration

 Veille

 Consolidation et valorisation de l'existant

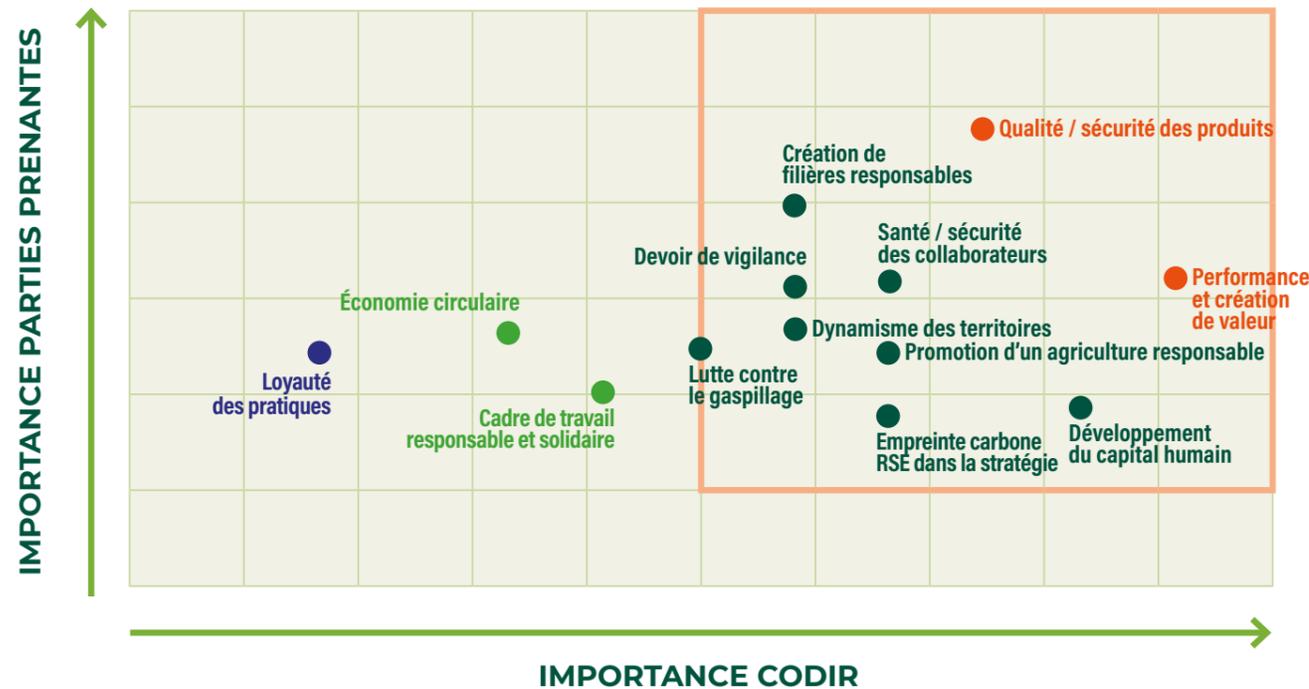
Degré d'urgence à traiter l'enjeu	Enjeux	Intitulé de l'enjeu	Risques
SOCIAUX			
	Santé et sécurité des collaborateurs	Garantir aux collaborateurs des conditions de travail préservant leur santé et leur sécurité (réduction de la pénibilité, prévention des risques professionnels, etc.)	En raison de la nature industrielle de nos activités et du port de charge pour certains postes, la possibilité d'accidents de travail et/ou maladies professionnelles ne peut être écartée.
	Développement du capital humain	Interne : employabilité des collaborateurs (acquisition et/ou maintien des compétences au travers de formations, d'accompagnement) / Valorisation des métiers / Dynamiser la motivation des collaborateurs / Plan de carrière / Mobilité externe : attractivité vis-à-vis des nouveaux talents	Le capital humain constitue la richesse d'une entreprise lui permettant de développer ses compétences, sa diversité et sa capacité à s'engager. Alors que les salariés sont en quête de sens et de reconnaissance dans un contexte de hausse du taux d'emploi, ne pas prendre en considération les aspects humains nous ferait perdre en attractivité et en rétention de talents.
	Création d'un cadre de travail responsable et solidaire	Management responsable / Dialogue social / Équilibre vie pro-vie privée / Exemplarité en matière de droits et obligations employeurs-employés / Promotion d'une culture d'entreprise / Création de valeurs communes / Maintien d'une communication interne attrayante / Inclusion (handicap notamment) / Égalité professionnelle /...	
SOCIÉTAUX			
	Création de filières responsables et engagées sur les plans environnementaux et sociétaux	Développement de filières certifiées (HVE/RFA / Bio / Fair Trade, etc.) ou dédiées clients. Encouragement à l'implantation d'infrastructures agroécologiques / Pratiques agroécologiques / Limitation des intrants. Promotion de la RSE dans notre chaîne de valeur	Mise en marché de fruits et légumes non produits dans le respect des Droits de l'homme et de l'environnement.
	Devoir de vigilance vis-à-vis de nos producteurs	Gestion des risques dans l'approvisionnement / Prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans la sélection de nos approvisionnements / Mesure des impacts environnementaux et sociaux de notre chaîne d'approvisionnement / Audits production des pratiques environnementales et sociales / Charte éthique	
	Promotion et valorisation d'une agriculture responsable et engagée	Campagne de communication sur les bonnes pratiques de la filière (agroécologie, social, etc.) / Transparence / Communication média / Implication dans les interprofessions / Promotion d'une alimentation végétale saine	Ne pas contribuer au développement d'une alimentation saine et durable des populations.
	Contribution au dynamisme des territoires et de la vie locale	Développement du tissu économique local / Création d'emplois directs et indirects / Soutenir le développement des producteurs/fournisseurs français et locaux / Investissements auprès des producteurs (financiers et humains)	Désertification des zones rurales, difficultés de recrutement, concentration des ressources humaines dans les grandes métropoles.
	Lutte contre le gaspillage	Lutter contre le gaspillage avec notre offre commerciale, la relation commerciale et la maîtrise de nos process. Lutte contre la faim et la pauvreté / Dons des invendus à des associations	Ne pas lutter contre le gaspillage alimentaire contribue à une pression négative sur les sols et la biodiversité, à l'émission de GES inutiles et à des pertes économiques.
	Garantir la qualité et la sécurité des produits	Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs / Traçabilité / Satisfaction du client et des consommateurs	Un défaut de contrôle qualité entraîne des risques sanitaires.
ENVIRONNEMENT			
	Promotion de l'économie circulaire	Réduire - Recycler - Réutiliser - Réparer (achats, process, emballages, événementiel, communication) / Ecoconception des produits / Réduction des déchets et filière de valorisation efficaces	Ne pas favoriser l'économie circulaire dans nos pratiques entraîne une pression trop forte sur les ressources naturelles.
	Réduction de notre empreinte carbone	Choix énergétique / Logistique bas carbone / Numérique responsable / Efficacité énergétique des équipements et infrastructures	Le dérèglement climatique réduit les rendements agricoles, ce qui constituera à terme un danger pour l'alimentation des populations et la mise en péril de nos activités.
GOVERNANCE			
	Assurer la pérennité de l'entreprise par l'amélioration de sa performance	Investissements / Acquisitions / Compétitivité / Diversification / Innovation (variétale, process, packaging, éco-conception)	Ne pas générer de croissance capable de garantir notre longévité.
	Loyauté des pratiques	Répartition équitable de la valeur / Délais de paiement / Choix et accompagnement des fournisseurs / Promotion de la RSE dans la chaîne d'approvisionnement / Exemplarité / Politique de lobbying responsable	Condamnation pour des pratiques anti-concurrentielles ou déloyales.
	Intégration de l'intérêt général et de la RSE dans la mission de l'entreprise	Intégration de la RSE à la stratégie globale de l'entreprise / Intégration de critères RSE dans les missions des collaborateurs / Reporting extra-financier sur nos impacts environnementaux et sociétaux	Ne pas anticiper les attentes des parties prenantes, perdre en attractivité et compétitivité.

La matrice de matérialité

Chaque début d'année, le Comité National RSE valide que les enjeux et la politique RSE sont toujours en cohérence avec la stratégie et les attentes de nos parties prenantes. Il n'y a eu aucun évènement significatif ou de changement de circonstances susceptibles de modifier les résultats de l'analyse de matérialité. Les enjeux prioritaires et la politique RSE sont restés inchangés sur 2024.

Selon l'évolution des règles d'application de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), une analyse de double matérialité (matérialité d'impact et matérialité financière) pourrait être réalisée courant 2026.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ



3 piliers et 9 engagements RSE

Au terme de cette analyse approfondie, la stratégie RSE du Groupe Solveg se décline en 3 piliers et 9 engagements.

aux objectifs de développement durable définis par l'ONU (cf. annexe II).

Chacun de ces engagements contribue



Prendre soin de la planète

- **Mesurer** notre empreinte carbone et définir un plan de réduction et de compensation de nos émissions.
- **Réduire et valoriser** nos déchets.
- **S'adapter et atténuer** les effets du réchauffement climatique à travers la sensibilisation et l'accompagnement au changement.



Prendre soin des Femmes et des Hommes

- **Garantir** la santé et la sécurité des personnes.
- **Implication** dans les grands enjeux sociétaux.
- Bien-être et **engagement** des collaborateurs.



Créer des partenariats responsables

- **Choix** de partenaires partageant les mêmes valeurs.
- **Contribution** au dynamisme des territoires et soutien à l'agriculture française.
- **Lutte** contre le gaspillage alimentaire.



L'engagement collectif au cœur de notre stratégie

Chaque année, quatre temps forts annuels sont proposés aux collaborateurs. Ces événements collectifs sont l'occasion pour les femmes et les hommes de l'entreprise d'agir en faveur de la RSE au-delà de leur fonction :

Digital Cleanup Day

Depuis trois ans, le Groupe Solveg participe au Digital Cleanup Day, une initiative mondiale visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique. Les collaborateurs sont invités à nettoyer leurs espaces digitaux (boîtes mail, fichiers, réseaux, smartphones), tout en étant sensibilisés aux impacts énergétiques et écologiques du numérique. Une manière concrète de prendre conscience que le numérique a lui aussi une empreinte carbone



Challenge #bougetonsite

Durant deux semaines, le groupe met à l'honneur la qualité de vie au travail à travers le Challenge #BougeTonSite. Cet événement mobilise les collaborateurs autour de défis ludiques et collectifs favorisant l'activité physique, le bien-être mental, la cohésion d'équipe et la convivialité sur les différents sites. Une dynamique positive pour entretenir la motivation et le lien social



Semaines Européennes du Développement Durable

À cette occasion, chaque site du Groupe Solveg met en œuvre trois actions en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Parmi les initiatives déployées : ateliers participatifs (fresques du climat et de la biodiversité), actions solidaires (dons du sang, collectes), formations RSE (modules e-learning, webinars), ou encore des actions en faveur de la biodiversité (plantations, ruches, nichoirs). Ces temps forts visent à stimuler l'engagement individuel et collectif en faveur d'une transition durable.



Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

Fidèle à sa politique d'inclusion, le Groupe Solveg participe activement à la SEEPH. Chaque année, des actions de sensibilisation au handicap en entreprise sont déployées sur site pour renforcer la visibilité des enjeux liés au handicap, promouvoir l'emploi inclusif et favoriser une culture d'entreprise plus ouverte, respectueuse de toutes les différences.



Prendre soin de la planète

Face à l'urgence climatique, le Groupe Solveg affirme sa responsabilité en inscrivant la préservation des ressources naturelles au cœur de sa stratégie. Conscients de notre rôle clé au sein de la chaîne agricole, nous poursuivons nos efforts de transition vers des modèles bas carbone et renforçons nos actions pour accompagner les pratiques agroécologiques. Nos filières agricoles partenaires sont engagées dans une production durable, conjuguant performance environnementale et résilience face aux aléas climatiques.

Nous renforçons nos investissements dans des infrastructures éco-performantes, tout en pilotant activement la sobriété énergétique de nos sites. La réalisation d'un bilan carbone a structuré notre feuille de route vers une réduction de nos émissions. Nos efforts s'étendent à l'ensemble de notre chaîne logistique et à la valorisation des déchets, dans une logique d'économie circulaire. Enfin, nous poursuivons nos actions de sensibilisation internes, pour impliquer chaque collaborateur dans la transition environnementale.

Des filières amont engagées

Face aux enjeux du changement climatique, le Groupe Solveg affirme sa volonté de promouvoir une agriculture à faible impact environnemental, fondée sur les principes de l'agroécologie. Cette approche vise à concilier performance environnementale, viabilité économique des exploitations et qualité sanitaire des productions, tout en assurant des revenus décents aux producteurs.

Le Groupe Solveg soutient donc activement ses exploitations partenaires dans leurs démarches agroécologiques :

- **La réduction des émissions de GES.**
- **L'absorption de carbone à travers des puits naturels** (prairies, agroforesterie, sols agricoles, etc.).
- **La préservation de la biodiversité.**
- **La baisse des intrants chimiques**, contribuant à limiter les risques sanitaires et environnementaux..

En outre, l'agroécologie assure au producteur une certaine résilience de son système cultural vis-à-vis des aléas climatiques. Elle diminue sa dépendance aux intrants en raison de l'intensification de l'activité biologique dans les sols.

Les filières structurées par le Groupe Solveg s'inscrivent pleinement dans cette dynamique. Elles répondent aux attentes croissantes des consommateurs et de la société civile en matière de durabilité, de sécurité sanitaire et de respect des écosystèmes.

La filière Banane de Guadeloupe & Martinique

Un modèle d'agroécologie tropicale durable

Depuis 2008, la filière Banane de Guadeloupe & Martinique s'est engagée dans une profonde transition agro-écologique, à travers la mise en œuvre de **trois Plans Banane Durable (PBD)** successifs. Ces plans, portés avec le soutien des pouvoirs publics, du **CIRAD** (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) et de l'**IT2** (Institut technique tropical), ont permis de structurer une approche innovante reposant sur la recherche appliquée, la formation des producteurs, le transfert de technologies et des investissements ciblés à grande échelle.

L'objectif est clair : répondre aux enjeux environnementaux majeurs – réduction de l'usage des intrants chimiques, protection des sols, maintien de la biodiversité – tout en assurant une production compétitive, résiliente et durable. En mutualisant les savoir-faire au sein des coopératives **Banamart** en Martinique et **LPG** en Guadeloupe, les 450 producteurs antillais ont pu adopter collectivement des pratiques agricoles vertueuses, adaptées aux spécificités de leur territoire.

Des pratiques agricoles exemplaires

Les producteurs antillais ont mis en œuvre une large palette de pratiques agro-écologiques, dont la plupart ont été pionnières à l'échelle de la production mondiale de banane :

- Rotation culturale**
L'alternance entre la banane et d'autres cultures, telles que la canne à sucre, permet de rompre les cycles parasitaires et de restaurer la fertilité naturelle des sols.
- Jachères et plantes de service**
Ces périodes de repos végétal régénèrent les sols, limitent l'érosion, améliorent la structure et favorisent la vie microbienne.
- Lutte biologique contre les ravageurs**
Depuis plus de 20 ans, l'utilisation généralisée de pièges à phéromones contre le charançon du bananier a permis de supprimer totalement l'usage d'insecticides.
- Couverture végétale permanente des sols**
Elle permet l'arrêt complet des herbicides, améliore la rétention en eau, enrichit les sols (notamment via les légumineuses) et favorise la biodiversité.
- Agroforesterie**
De plus en plus d'exploitations associent bananiers et essences arborées locales. Ces haies brise-vent créent un microclimat favorable, enrichissent le sol en matière organique et servent de refuges pour la faune auxiliaire.

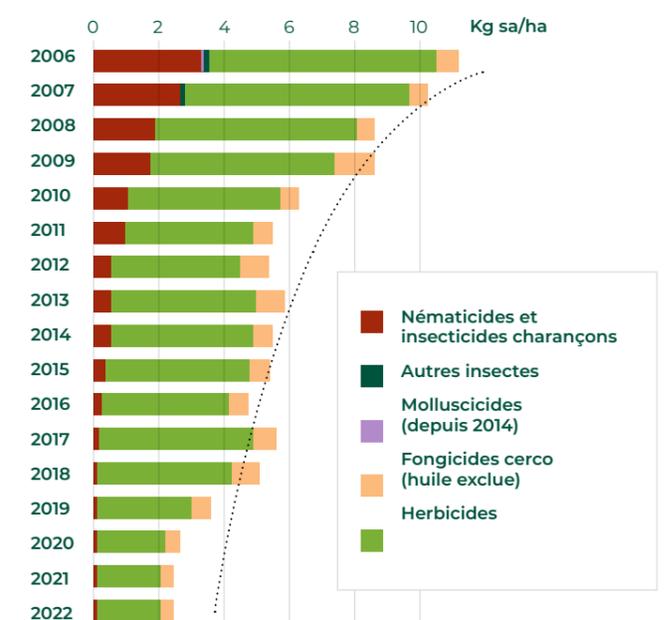
Des résultats concrets et mesurables

Ces efforts ont conduit à des avancées environnementales significatives :

- **83 % de réduction de l'usage des produits phytosanitaires** entre 2006 et 2022, avec une baisse moyenne à **moins de 3 kg de substances actives par hectare.**
- **Élimination totale** des nématicides, acaricides et insecticides.
- **38 % de réduction** des apports en engrais.
- **Régénération mesurable des sols et amélioration de la vie microbienne.**
- **Renforcement de la biodiversité** au sein des bananeraies : retour des prédateurs naturels, équilibre des écosystèmes.

Une **étude scientifique interdisciplinaire (Cihence, 2015)** a révélé une richesse faunistique exceptionnelle : jusqu'à **200 lombrics/m², plus de 200 espèces d'insectes** identifiées, et une flore diversifiée contribuant à la santé globale des parcelles. Cette biodiversité joue un rôle clé dans la régulation naturelle des maladies et des ravageurs.

Quantités de substances actives utilisées par an et par Hectare (Kg/Ha)



Une production 100 % durable qui améliore son impact carbone

La filière a également publié en 2022 son **bilan carbone actualisé**, basé sur les données de 2020. Grâce à la transformation des pratiques culturales et à la modernisation de la chaîne logistique – notamment le fret maritime – les émissions de gaz à effet de serre ont été réduites de **14 % depuis 2006**.

En 2024, **les 186 000 tonnes de bananes produites en Guadeloupe et en Martinique sont intégralement issues de pratiques durables**, certifiant l'engagement total de la filière dans la transition écologique. Cette performance environnementale répond pleinement aux attentes des consommateurs et des distributeurs en matière de responsabilité sociétale, tout en consolidant la compétitivité de la banane française sur les marchés européens.

Par ces engagements concrets, notre filière de banane des Antilles confirme sa volonté d'être un acteur exemplaire de l'agriculture durable. Elle s'aligne ainsi sur les Objectifs de développement durable (ODD), en



particulier ceux relatifs à la lutte contre le changement climatique (ODD 13), à la vie terrestre (ODD 15) et à la consommation et production responsables (ODD 12).

Mais cette filière traverse actuellement une période critique. Confrontée à une convergence de défis majeurs — notamment le dérèglement climatique, le durcissement des exigences réglementaires et le maintien de sa transition vers des pratiques agricoles plus durables — elle peine à maintenir sa résilience face à certaines menaces sanitaires.

Parmi ces menaces, la cercosporiose noire, une maladie fongique particulièrement agressive, représente un risque majeur. Cette pathologie, favorisée par des conditions climatiques humides et chaudes, s'attaque aux feuilles des bananiers, réduisant drastiquement leur capacité de photosynthèse et entraînant une chute importante des rendements. Les moyens de lutte phytosanitaire, aujourd'hui limités par les réglementations européennes et les engagements environnementaux pris par la filière, ne permettent plus de contenir efficacement sa progression.

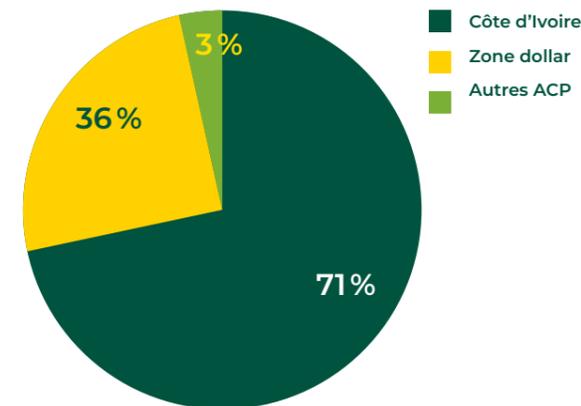
Ainsi, la production de banane en Guadeloupe et Martinique se trouve à un tournant stratégique : **préserver la viabilité économique de la filière tout en poursuivant ses engagements environnementaux nécessite un appui renforcé en matière de recherche agronomique, d'innovation variétale et de soutien institutionnel.**

Sans réponse adaptée, les pertes engendrées par cette maladie pourraient remettre en cause la pérennité d'une culture emblématique des territoires ultramarins.

Les autres origines

Dans une logique de résilience et de diversification de ses sources d'approvisionnement, le Groupe Solveg s'appuie sur d'autres origines, sans compromis sur l'application rigoureuse des bonnes pratiques agricoles et sociales.

Répartition de nos apros autres origines



Dans le cadre de son approvisionnement international, la société Fruits du Monde s'appuie sur des filières agricoles engagées et certifiées. L'intégralité des bananes issues de zones de production extérieures aux Antilles françaises et commercialisées par Fruits du Monde sont certifiées **GLOBAL G.A.P.** Ce référentiel définit des normes internationales de bonnes pratiques agricoles (Good Agricultural Practices – G.A.P.) garantissant la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, la santé et la sécurité des travailleurs, ainsi que le respect de leurs droits sociaux.

Sur le plan environnemental, les exploitations situées en Côte d'Ivoire avec lesquelles nous collaborons, se distinguent par un haut niveau d'exigence en matière d'agroécologie. Ces pratiques vertueuses ont été introduites par des producteurs antillais implantés localement. Ainsi, plus de 70 000 tonnes de bananes ont été produites selon des pratiques agricoles des plus vertueuses. Notons que grâce à une couverture végétale et au piégeage par phéromones mis en œuvre sur 100% des parcelles, ces plantations n'ont plus recours à aucun herbicide, insecticide et nématicide.

Contrairement à certaines activités agricoles susceptibles d'entraîner une déforestation, **la filière banane ivoirienne se développe sans impact sur les forêts primaires ou secondaires du pays.** Mais au-delà de cette absence d'impact négatif sur la couverture forestière, les exploitations partenaires avec qui nous travaillons, s'investissent activement dans des programmes de reboisement. À ce jour, plus de 120 000 arbres ont été replantés dans les zones concernées, dans le cadre d'initiatives structurées visant à restaurer les équilibres écologiques, à renforcer les puits de carbone et à offrir un habitat propice à la biodiversité locale. En replantant des essences locales adaptées, les producteurs contribuent à la reconstitution de corridors écologiques, essentiels à la préservation de la faune et de la flore.

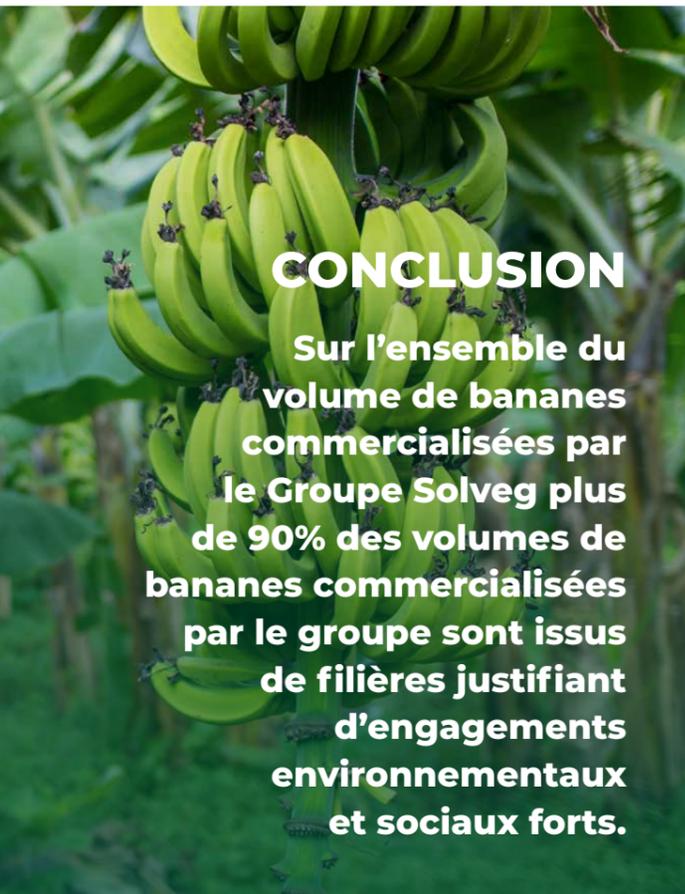
Par ailleurs, le Groupe Solveg traite chaque année plus de 30 000 tonnes de bananes issues de l'agriculture biologique, en complément de ses volumes provenant de filières durables. Ces bananes sont cultivées selon des cahiers des charges stricts, interdisant l'usage de produits chimiques de synthèse, favorisant la fertilité naturelle des sols, la biodiversité et des pratiques agricoles respectueuses des équilibres écologiques.

Plus de 73 % de ces volumes bio sont également certifiés Fair Trade Max Havelaar, renforçant l'engagement du groupe en faveur d'une filière plus juste et solidaire. La certification Fair Trade garantit aux consommateurs que les bananes qu'ils achètent sont issues de chaînes d'approvisionnement respectueuses des droits humains et de l'environnement. Elle assure :

- Le paiement d'un prix minimum garanti aux producteurs, les protégeant des fluctuations du marché et leur offrant une stabilité économique ;
- Le versement d'une prime de développement permettant de financer des projets collectifs choisis démocratiquement par les communautés locales.
- Un accompagnement vers des pratiques agricoles durables et climato-résilientes.



Installations financées en Côte d'Ivoire par la prime Fair Trade



CONCLUSION

Sur l'ensemble du volume de bananes commercialisées par le Groupe Solveg plus de 90% des volumes de bananes commercialisées par le groupe sont issus de filières justifiant d'engagements environnementaux et sociaux forts.

De nombreux projets financés grâce à cette prime sont directement liés à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique

(diversification des cultures, reboisement, systèmes d'irrigation économes), tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie des communautés productrices. Par exemple, la prime attribuée aux producteurs dans le cadre de production certifiées Fair Trade en Côte d'Ivoire a permis concrètement de faire évoluer les choses sur le terrain pour les communautés locales : une maternité, des écoles primaires et des logements pour les enseignants ainsi que des stations de pompage d'eau sur les communes de Duonfla et Lahourebo.

En combinant les exigences environnementales de l'agriculture biologique et les garanties sociales et économiques du commerce équitable, le Groupe Solveg soutient une transition agroécologique fondée sur la justice sociale, la résilience et la transparence.

Ce modèle répond aux attentes croissantes des consommateurs tout en renforçant les capacités des producteurs à faire face aux défis environnementaux et sociaux de demain.

Des exploitations partenaires bénéficient également de la certification Rainforest Alliance, qui atteste de pratiques agricoles durables alliant performance économique, responsabilité sociale et préservation des écosystèmes. Cette certification impose notamment des exigences strictes en matière de protection des sols, des ressources en eau, de biodiversité et de lutte contre le changement climatique. Elle promeut également une réduction progressive de l'usage des intrants chimiques, le respect des habitats naturels et une gestion responsable des déchets agricoles.

Des audits très fréquents par des organismes tiers indépendants permettent de s'assurer que les pratiques sont en adéquation avec les exigences des différents référentiels.

La filière Terroirs

La filière Terroirs promeut également une agriculture durable.

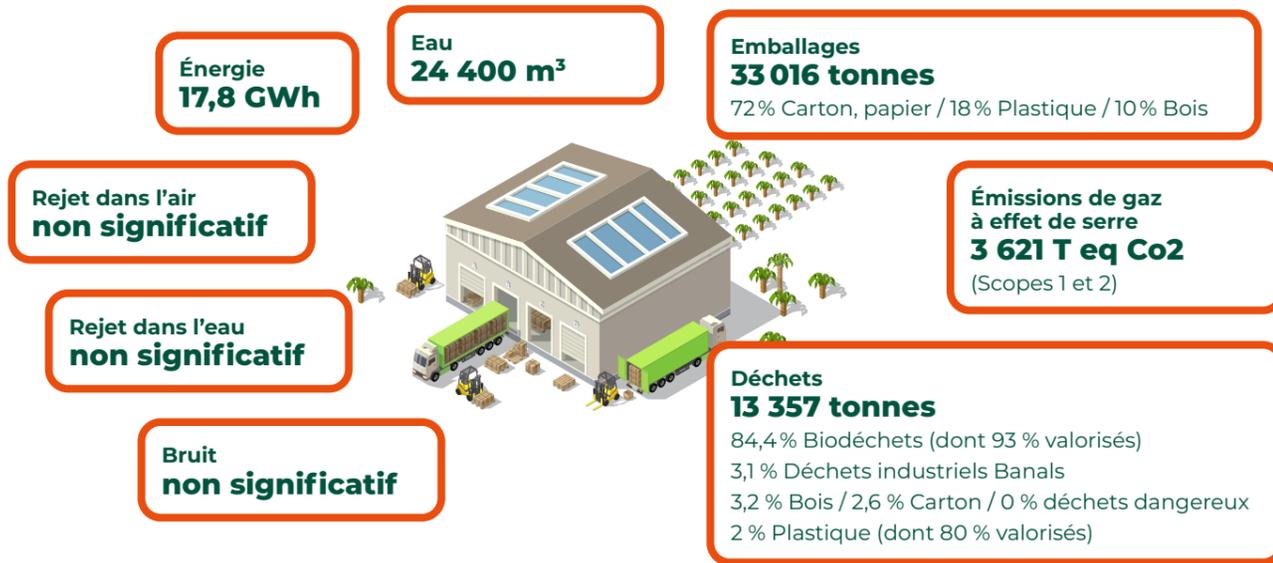
Les équipes Terroirs accompagnent au quotidien les producteurs dans leurs démarches. Grâce à une expertise approfondie du marché et des systèmes normatifs, les spécialistes Terroirs apportent à leurs partenaires des solutions pragmatiques. Cet accompagnement personnalisé facilite l'intégration de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et l'obtention de certifications comme Global G.A.P et HVE.

La collaboration commerciale proposée par Fruidor Terroirs fait l'objet d'une charte en adéquation avec les valeurs portées par le Groupe Solveg. Ce document régit les devoirs et obligations de chaque partie. Au-delà des engagements en matière de respect de la réglementation, de vente des fruits et légumes, de techniques agronomiques, de règles d'hygiène et de lutte contre la malveillance, la charte Fruidor Terroirs encourage les producteurs à s'inscrire dans une agriculture durable avec :

- La présence d'infrastructures agroécologiques sur l'exploitation;
- La diversification des cultures;
- Le tri sélectif des déchets;
- La mise en œuvre de méthodes alternatives aux approches chimiques;
- Le recours à des Outils d'Aide à la Décision en matière de traitements phytosanitaires, fertilisation et irrigation;
- L'usage de solutions de biocontrôle;
- La gestion raisonnée de l'eau.



Au premier trimestre, le site Terroirs des Hauts de France a organisé un événement à destination de l'ensemble de ses producteurs, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. En tant que créateur de lien entre les producteurs, les clients et les consommateurs, Fruidor Terroirs assume pleinement son rôle de relais des attentes sociétales auprès d'agriculteurs profondément attachés à leur autonomie. À ce titre, la sensibilisation aux enjeux environnementaux constitue une priorité. La rencontre a ainsi permis d'aborder des thématiques clés telles que la préservation des sols, les impacts prévisibles du changement climatique sur les zones de production, ainsi que les bonnes pratiques en matière de gestion de la ressource en eau.



Des sites soucieux de leur empreinte écologique

En tant que structures industrielles, les sites du Groupe Solveg consomment des ressources naturelles et émettent des rejets qui font l'objet d'une surveillance attentive. Les murisseries du groupe sont classées ICPE (Installations classées pour la Protection de l'Environnement). À ce titre, elles sont conçues et construites pour prévenir de toute risque de pollution accidentelle.

Rejets et pression des sites sur les ressources naturelles

Nos activités sont menées dans un souci de réduction d'impacts et de pression sur les ressources naturelles. L'ensemble des activités du Groupe Solveg repose exclusivement sur l'électricité, dont 90 % de la consommation est liée au fonctionnement des chambres de mûrissement et des équipements frigorifiques. Grâce à l'installation d'équipements à haute performance énergétique sur les sites les plus récents, une réduction moyenne de 30 % de la consommation d'énergie a été observée.

À l'exception de notre site de conditionnement de pomme de terre dans le marmandais, l'eau n'est pas utilisée dans nos processus industriels. Elle est réservée aux usages domestiques (sanitaires, nettoyage des locaux), limitant ainsi notre empreinte hydrique.

Les emballages des fruits et légumes, notamment en plastique, ont été fortement diminués ces dernières années. Concernant la banane, le poids de l'emballage primaire a été divisé par six. Nos équipes œuvrent en permanence à la réduction de cet intrant.

L'absence de recours aux énergies fossiles dans l'exploitation directe des sites permet de contenir les émissions de gaz à effet de serre (GES) aux scopes 1 et 2 à seulement 1,4 % de l'empreinte carbone globale du groupe.

En matière de gestion des déchets, 13357 tonnes ont été générées en 2024, dont plus de 96% ont été valorisées via des filières telles que l'alimentation animale, le compostage, la méthanisation ou le recyclage. Les biodéchets représentent à eux seuls 86.4 % du volume total. Les déchets non végétaux sont limités à 1814 tonnes.

Enfin, les contrôles menés dans le cadre de la réglementation ICPE confirment que les rejets des sites du Groupe Solveg - qu'ils soient sonores, atmosphériques ou aqueux - restent non significatifs et conformes aux normes en vigueur.

Réalisation d'un bilan carbone

Bien que la réglementation ne nous impose pas la réalisation d'un bilan carbone, nous avons engagé cette démarche indispensable à la diminution de notre impact environnemental. Nous avons renouvelé sur l'année 2024, le recensement de nos émissions de Gaz à Effet de Serre sur l'ensemble de notre chaîne de valeur. Il couvre les scopes 1, 2 et 3 (voir annexe IV). Un premier bilan carbone des activités du Groupe Solveg avait été réalisé sur l'année 2021. Mesurer et identifier les principaux postes des d'émission de GES est essentiel pour établir la trajectoire de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Nous disposons en interne des ressources nécessaires pour réaliser nous-mêmes ce bilan carbone puisque deux collaboratrices ont été formées à la méthode Bilan carbone®.

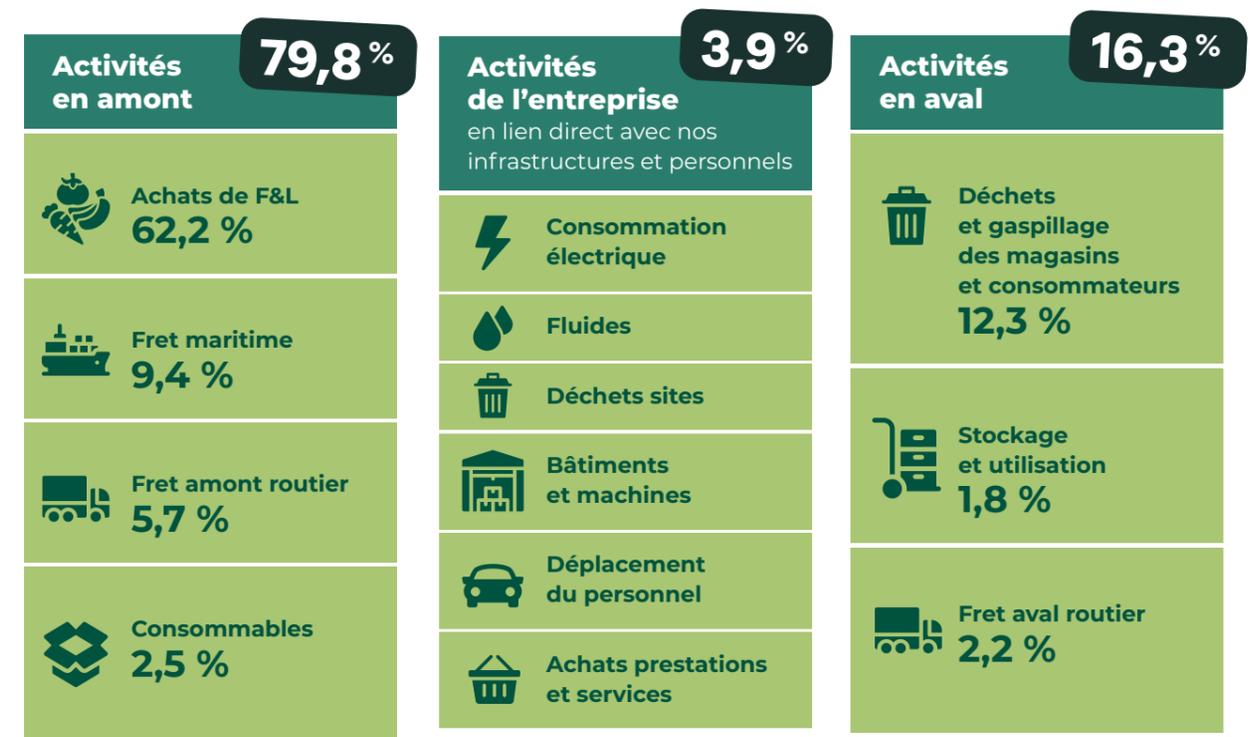
Pour l'année 2024, nous avons couverts les émissions liées aux volumes commercialisées par l'UGPBAN et Fruits du Monde en dehors du réseau interne – ce qui n'était pas le cas en 2021. Le périmètre est donc légèrement différent et impacte surtout les postes : achats d'intrants, le fret et la fin de vie.

Le total des émissions de gaz à effet de serre du groupe s'élève à 298 000 tonnes équivalent CO₂. Les rejets des scopes 1 et 2 ne représentent que 1,4 % du bilan carbone. 98,6 % des émissions concernent le scope 3 (émissions indirectes associées aux produits et services achetés).

Afin de faciliter la lecture et la compréhension de notre bilan carbone, nous avons choisi de ne pas présenter les émissions selon la répartition classique en scopes 1, 2 et 3. À la place, les émissions de gaz à effet de serre sont regroupées selon trois grandes catégories, reflétant plus directement notre chaîne de valeur :

- Les activités en amont de nos sites (approvisionnements, emballages, transports entrants, etc.)
- Les émissions liées au fonctionnement de nos sites (énergie, déchets, fluides, etc.)
- Les activités en aval de nos sites (transport des produits finis, usages et fin de vie, etc.)

Cette approche permet une meilleure lisibilité des sources d'émissions et des leviers d'action associés, en cohérence avec notre démarche de transparence et d'amélioration continue.



La décarbonation des activités amont

(79,8 % des émissions)

Les exploitations agricoles

L'agriculture est à l'origine d'environ 25 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Pourtant, elle représente également une partie de la solution, grâce à la capacité remarquable des sols et des végétaux à stocker le carbone atmosphérique

Bien que la filière fruits et légumes ne représente que 3% des émissions de GES de l'agriculture française, le Groupe Solveg, en tant qu'acteur engagé de la filière, considère comme une responsabilité majeure d'encourager ses partenaires agricoles à réaliser leur propre bilan carbone, afin d'identifier les principaux leviers de réduction.

Toutefois, la définition d'un objectif chiffré de réduction des émissions liées à la production reste prématurée à ce stade. Elle doit s'appuyer sur une phase préalable de concertation avec les partenaires de terrain et les instituts techniques de référence (IT2, CTIFL), en vue d'élaborer une trajectoire de décarbonation cohérente, ambitieuse et adaptée aux réalités agricoles.

L'élaboration de notre stratégie climat, prévue en 2025, devra s'appuyer sur une démarche collective avec nos producteurs partenaires. Leur contribution est essentielle pour bâtir une trajectoire crédible et applicable.

Cette co-construction viendra consolider les efforts déjà significatifs entrepris par la filière banane des Antilles, notamment en matière de réduction des intrants, de préservation des sols et d'adaptation aux enjeux climatiques.

Le fret maritime

Le fret maritime constitue la seule voie d'acheminement de la banane depuis les zones de production vers la Métropole. Aucun transport aérien n'est utilisé. Chaque année, environ 20 000 conteneurs (équivalents vingt pieds – EVP) sont expédiés depuis les Antilles françaises, et près de 12 000 autres proviennent d'Afrique et d'Amérique. Bien

que le transport maritime ne représente qu'environ 10 % des émissions de gaz à effet de serre de notre activité banane, il demeure un axe stratégique d'amélioration.

Partenaire stratégique de longue date, CMA CGM assure près de 80 % de nos volumes maritimes. L'armateur français s'inscrit dans une dynamique ambitieuse de transition énergétique, en investissant massivement dans des technologies innovantes à faible impact environnemental. Depuis 2020, la banane de Guadeloupe et de Martinique est ainsi transportée dans des conteneurs réfrigérés de dernière génération (modèles Daikin-Zestia), qui présentent une consommation énergétique optimisée, une meilleure isolation thermique, et une performance environnementale supérieure. Cette innovation a permis de réduire de moitié l'empreinte carbone du transport maritime de la filière antillaise, selon le bilan carbone publié en 2022.

L'effort se poursuit et s'intensifie. À compter de 2025, de nouveaux navires propulsés au gaz naturel liquéfié (GNL), dotés d'une capacité de chargement accrue, seront déployés sur nos principales routes maritimes. Selon les estimations de CMA CGM, cette nouvelle génération de porte-conteneurs permettra une réduction supplémentaire de 26 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux navires conventionnels. À horizon 2027, l'intégration progressive de carburants alternatifs tels que le biométhane contribuera à faire encore reculer l'empreinte carbone du transport maritime, tout en s'inscrivant dans une trajectoire de neutralité carbone à plus long terme.

L'ensemble de ces mesures illustre l'engagement du Groupe Solveg à développer des solutions logistiques plus sobres en carbone, résilientes et alignées avec les objectifs climatiques européens et internationaux.



Le fret routier amont

Après avoir été engagé pendant 3 ans dans le dispositif FRET 21, le groupe maintient sa volonté de maîtriser et de réduire les émissions de GES liées aux activités du fret routier. Depuis de nombreuses années, notre responsable Supply Chain n'a cessé de travailler sur ces trois axes :

- Optimiser les taux de chargement des camions entre les ports et les sites;
- Limiter les trajets parcourus en repositionnant les flux d'approvisionnements. Le port le plus proche est privilégié pour fournir une mûrserie;
- Travailler avec des transporteurs soucieux de la diminution de leurs propres rejets de GES.

À l'issue de notre période d'engagement auprès de FRET 21, nous mesurons une réduction globale de 7,9 % des émissions de GES liés à notre fret routier. Sur 2024, un test de transport rail/route a été testé sur la

liaison Dunkerque/Avignon. Ainsi 400 tonnes de banane ont été transportées, réalisant une économie de 37 tonnes d'émissions de GES. Pour des raisons de fiabilité, ce test n'a pas été poursuivi mais nous restons en veille pour trouver des alternatives et réduire les émissions de GES liées au fret routier.

Concernant Fruidor Terroirs, grâce à notre implantation au plus près de la production qui se traduit par le développement de notre réseau, le fret routier amont ne représente que 2,7 % des émissions totales des activités Terroirs.

Les équipes sourcing veillent à optimiser les flux quotidiens : 42 % des volumes sont expédiés directement du lieu de production vers les clients réduisant ainsi l'empreinte carbone des transports et améliorant la fraîcheur des produits.

La décarbonation des sites

(3,9 % des émissions)

Sobriété énergétique et impact environnemental (scopes 1 et 2)

Le Groupe Solveg poursuit une politique volontariste de réduction de son empreinte énergétique et climatique, en agissant à la fois sur l'efficacité énergétique de ses infrastructures, le recours aux énergies renouvelables, et la sobriété dans ses usages. Chaque année, des investissements sont réalisés pour améliorer cette efficacité énergétique. La conception des nouvelles mûrisseries, à Nantes (2018) et à Bordeaux (2022), illustre cette démarche : des choix techniques ambitieux ont permis de réduire significativement la consommation d'énergie et l'impact environnemental des sites. Parmi les leviers déployés figurent l'installation de chambres de mûrissage plus sobres, le renforcement de l'isolation thermique, la production frigorifique à l'ammoniac (sans gaz à effet de serre), la récupération de chaleur, l'éclairage LED et l'intégration de panneaux photovoltaïques. Ces investissements ont permis une amélioration de 30 % de la performance énergétique globale des sites concernés.

En 2024, les 1 200 m² de panneaux solaires de la mûrisserie de Bordeaux ont couvert 15 % de ses besoins électriques.

Par ailleurs, l'ensemble des sites bénéficie d'un plan de rénovation des installations frigorifiques existantes, en particulier pour limiter les fuites de fluides frigorigènes, un poste prioritaire dans la stratégie climat du groupe. Un objectif ambitieux a été fixé : réduire de 75 % les émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1 et 2 d'ici 2031, avec une baisse ciblée de 70 % sur les émissions liées aux fluides frigorigènes. Cette trajectoire est conditionnée à la construction de nouvelles mûrisseries. Selon les délais de réalisation de ces projets, l'échéance de cette trajectoire de réduction de nos émissions sur les scopes 1 et 2 pourrait être revue et retardée. Le déploiement de la démarche ACT pas à pas de l'ADEME sur 2025 pour définir notre stratégie climat pourrait également nous amener à affiner cet objectif de réduction.

Dans un contexte énergétique tendu, Solveg a maintenu en 2024 son plan de sobriété structuré autour de quatre axes :

Ce plan s'est articulé autour de 4 axes :
Anti-gaspillage
Efficacité énergétique
Mobilité durable
Démarche de sobriété

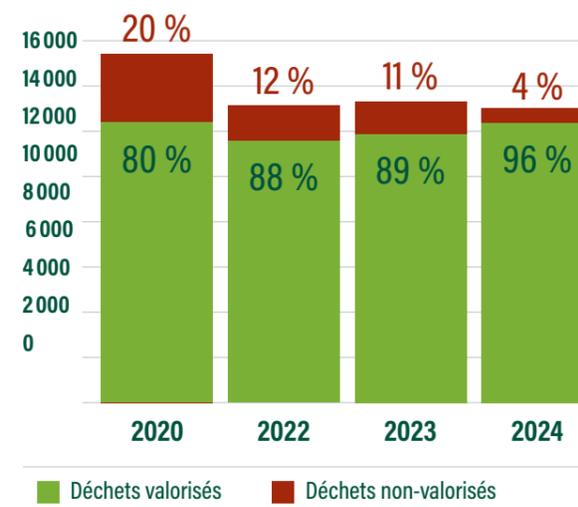
Conscient que la réduction des émissions passe par une action globale et durable, le groupe s'engage à mettre en place un Système de management de l'énergie (SME) d'ici 2025.

Cette dynamique s'inscrit dans une vision intégrée de la décarbonation, combinant réduction de l'intensité énergétique, investissements dans des équipements performants, et développement des énergies renouvelables, en propre ou via des achats directs d'électricité verte à long terme.

Réduction et valorisation des déchets

Pierre angulaire de l'économie circulaire, la gestion des déchets constitue un axe incontournable de notre politique RSE. Nos activités ne génèrent aucun déchet classé comme dangereux » et les déchets dits banals issus des sites représentent moins de 1% des émissions totales de GES de nos activités. Notre démarche vise non seulement à **réduire la quantité de déchets produits**, mais aussi à **préserver les ressources naturelles** en limitant le recours aux matières premières vierges. Depuis 2020, nos efforts en la matière ont conduit à une baisse de 16 % du volume des déchets.

Traitement des déchets



Au global, 96 % des déchets produits par nos sites sont orientés vers des voies de valorisation. L'objectif fixé de valoriser 90 % des déchets d'ici 2025 a donc été dépassé. Nous nous fixons comme nouvel objectif de valoriser 98% de nos déchets d'ici 2030. Nous avons également l'ambition de réduire au maximum le recours à l'incinération. Entre 2020 et 2024, la part des déchets incinérés ou enfouis a ainsi diminué de plus de 80 %.

Bien que les volumes de déchets issus de l'activité administrative soient nettement plus limités, nous poursuivons nos efforts en matière de tri sélectif dans les bureaux et les espaces collectifs.

Dans une logique d'amélioration continue et de responsabilité partagée, nous veillons à proposer des solutions concrètes à tous les niveaux de l'entreprise, afin d'impliquer l'ensemble des collaborateurs dans la réduction de notre impact environnemental.



Focus sur les biodéchets

Les biodéchets correspondent à 86 % du volume des déchets générés par le Groupe Solveg. Leur diminution passe par l'amélioration continue des processus des fonctions de l'entreprise et par la sensibilisation des collaborateurs. En 2024, nous avons poursuivi les efforts à chaque étape de nos process pour limiter le gaspillage alimentaire.

Néanmoins, leur réduction demeure complexe car elle est tributaire de facteurs externes : éloignement des zones de production et des marchés, caractère périssable des F&L, événements climatiques, réglementations de mise en marché, aléas du commerce, exigences des clients et consommateurs.

14 % de produits non commercialisables issus des sites sont donnés à des associations caritatives. 98 % des volumes impropres à l'alimentation humaine pour des raisons diverses (problèmes de mûrissement, maladies de conservation) sont versés à des filières de valorisation comme l'alimentation animale, le compostage ou encore la méthanisation.

Dans une logique d'économie circulaire et de réduction du gaspillage, le site de Cavaillon poursuit en 2024 son partenariat avec une société française de biotechnologie spécialisée dans l'élevage et la transformation d'insectes en protéines destinées à l'alimentation animale. Ce partenariat permet de valoriser des bananes non commercialisables (souvent écartées pour des raisons de maturité ou de défauts esthétiques) en ressource nutritive pour les insectes, transformant ainsi un déchet en matière première secondaire à forte valeur ajoutée (farines et huiles riches en protéines, utilisées notamment dans les filières de nutrition animale).

Ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche d'innovation responsable, combinant réduction des déchets organiques, valorisation locale, et développement de filières alternatives durables, moins consommatrices de ressources que les protéines animales traditionnelles.



Numérique responsable

Conscient de l'impact environnemental croissant du numérique, le Groupe Solveg s'engage à limiter l'empreinte écologique de ses systèmes d'information par une politique de gestion responsable de son parc informatique, pilotée par la Direction des Systèmes d'Information (DSI).

Au-delà de la participation annuelle au Digital Cleanup Day (voir p.16), plusieurs actions concrètes sont mises en œuvre pour inscrire les usages numériques dans une démarche plus durable :

- **Une maîtrise raisonnée** du matériel par une sélection rigoureuse et une limitation du nombre d'équipements mis à disposition;
- **L'allongement de la durée de vie des appareils**, notamment par le passage de 2 à 3 ans du cycle de renouvellement des smartphones;
- **Le choix de la réparation** plutôt que le remplacement systématique en cas de panne;
- **Le recyclage et la réutilisation** des équipements électriques et électroniques via des dons à des associations partenaires;
- **Un paramétrage écoresponsable des outils**, notamment pour les impressions (noir et blanc par défaut, réduction de la résolution des scans, etc.).

Ces actions s'inscrivent dans une volonté plus large de sobriété numérique, en cohérence avec nos engagements environnementaux et notre politique RSE

Mobilité des salariés

Le Groupe Solveg s'engage à promouvoir des modes de transport plus durables dans le cadre des déplacements professionnels et domicile-travail de ses collaborateurs. Cette démarche vise à réduire l'empreinte carbone de la mobilité interne tout en offrant des alternatives pratiques et adaptées aux besoins du terrain.

En matière de gestion de flotte automobile, une dynamique de transition est engagée. Mais elle s'avère timide et 2024 marque un ralentissement de cette transition : seuls 16 % des véhicules renouvelés sont des modèles à motorisation à faibles émissions, portant à 17 % la part totale de véhicules de ce type dans le parc. Le groupe s'était fixé des objectifs progressifs que nous devons nous atteler à tenir : 30 % de véhicules faibles émissions dans les renouvellements en 2024 (que nous reportons sur 2025), et 50 % d'ici 2027.



La sensibilisation des collaborateurs est également au cœur de la démarche. Un module d'e-learning intitulé « Gestes citoyens au volant » a été proposé sur quelques sites lors des Semaines Européennes du Développement Durable, afin de promouvoir des comportements responsables sur la route.

Pour la 1ère année, le groupe s'est associé à l'évènement « Mai à vélo » en 2024 afin de sensibiliser les collaborateurs à l'usage du vélo. Portraits de vélotisseurs, challenge de relais à vélo, vélos à gagner sont autant d'animations qui ont permis

de sensibiliser les équipes aux bienfaits du vélo sur leur santé et l'environnement.

Le site de Dunkerque bénéficie depuis 2022 d'un transport collectif dédié aux salariés : un taxi-bus gratuit a été mis en place en partenariat avec la Communauté urbaine de Dunkerque et l'opérateur DK'bus. Fin 2024, une trentaine de collaborateurs utilisent quotidiennement ce service, réduisant ainsi le recours à la voiture individuelle.

Enfin, la politique de déplacement professionnel du groupe privilégie désormais le mode ferroviaire pour les trajets nationaux. Grâce à cet engagement, les émissions de GES liées au transport aérien en France ont diminué de 25 % entre 2023 et 2024, et ont été divisées par deux depuis 2021.

Sensibilisation des équipes au changement climatique

Nous sommes convaincus que la transition écologique passe aussi par la mobilisation individuelle. C'est pourquoi nous avons engagé une démarche active de **sensibilisation de nos collaborateurs aux enjeux du changement climatique**, en leur proposant des ateliers participatifs comme la **Fresque du Climat** (plus de 250 participants en 3 ans) complétée par des **ateliers "2 Tonnes" pour le CODIR et les responsables de sites**.

Nous avons même élargi le public en proposant l'atelier Fresque du climat à nos producteurs lors de sessions spécifiques (1 atelier Terroirs dans les Hauts de France et un atelier pour les collaborateurs de Banamart aux Antilles).

Ces formats immersifs permettent à chacun de mieux comprendre les mécanismes du dérèglement climatique, d'en mesurer les impacts et d'identifier des leviers d'action concrets, tant sur le plan personnel que professionnel. En développant cette culture commune du climat, nous renforçons notre capacité collective à transformer nos pratiques et à contribuer, ensemble, à un futur plus durable.



La décarbonation de nos activités aval

(16,3 % de nos émissions)

Il s'agit de la partie sur laquelle notre champ d'action est le plus réduit.

Gestions des déchets ultimes (en magasin et chez le consommateur)

Selon les estimations de l'ADEME et du Ministère de la Transition écologique, 30 à 35 % des biodéchets alimentaires produits par les ménages français sont actuellement valorisés, principalement par compostage individuel ou partagé. Avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2024 de l'obligation de tri à la source des biodéchets, instaurée par la loi AGECE, ce taux est amené à progresser significativement dans les prochaines années.

Dans le cadre de nos activités, une part importante des déchets ultimes est liée aux résidus organiques générés par la consommation de bananes, notamment les peaux, qui représentent 30 à 40 % de la masse totale du fruit. Cette caractéristique a un impact direct sur notre bilan carbone : 13 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'activité banane sont attribuées à ce poste, dont le devenir dépend entièrement des pratiques de tri et de compostage à domicile.

Conscients de cet enjeu, nous avons intégré la valorisation des biodéchets dans notre politique de communication BtoC. Le compostage de la Banane de

Guadeloupe & Martinique a ainsi été mis en avant en 2024 lors de plusieurs événements grand public, notamment lors du Schneider Electric Marathon de Paris (Run Expérience) ou au Salon International de l'Agriculture. En complément, nous relayons régulièrement sur nos réseaux sociaux des contenus pédagogiques sur les usages et le compostage des peaux de banane, afin d'encourager les consommateurs à adopter des gestes simples mais à fort impact environnemental.

Fret routier aval

Le Groupe Solveg est soucieux de réduire l'impact environnemental de ses activités logistiques, en particulier sur le segment du transport aval. Grâce à l'implantation stratégique de nos mûrisseries, situées au plus près des bassins de consommation, le fret routier aval représente seulement 1 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) liées à l'activité banane. Ce résultat, bien que faible, ne nous dispense pas d'une dynamique d'amélioration continue : nous restons mobilisés pour identifier de nouvelles marges de progrès.

Pour l'activité Terroirs, le transport aval génère environ 9 % des émissions de GES. Afin d'en limiter l'impact, nous avons mis en place des solutions de mutualisation des chargements, en nous appuyant sur des transporteurs spécialisés dans le groupage de palettes avec d'autres expéditeurs. Cette approche permet de réduire les kilomètres parcourus à vide et d'optimiser l'usage des ressources logistiques. L'extension progressive de notre réseau national, illustrée notamment par l'acquisition des établissements Vivy en 2023, nous a permis de renforcer notre présence dans le Val-de-Loire et de rapprocher les zones de production des zones de consommation, réduisant ainsi la distance moyenne de livraison.

Dans cette logique de proximité, nous développons une offre régionale en relocalisant certaines productions. En 2024, nous avons ainsi fourni 3 250 tonnes de tomates cultivées dans les Hauts-de-France, dont près de 80% ont été livrées sur Rungis ou au nord de Rungis. Dans une même logique de relocalisation en substitution tout du moins partielle à des importations, nous avons développé la production de patates douces produites dans les Landes et de fenouil dans le Lot-et-Garonne.

Au-delà de nos propres actions, nous travaillons aussi à une dynamique de progrès partagée avec nos clients : nous les encourageons à optimiser leurs commandes (fréquence, volumes, mutualisation), afin de limiter l'impact carbone lié aux livraisons et d'adopter des pratiques logistiques plus sobres.

Nous assurons également une veille continue auprès de nos transporteurs partenaires sur les évolutions technologiques de leurs flottes (biocarburants, GNV, motorisations électriques, carburants alternatifs). Si l'électrification du fret routier apparaît aujourd'hui comme une priorité incontournable pour la décarbonation du secteur, son déploiement reste encore très limité dans le transport frigorifique, en raison de contraintes techniques, économiques et d'infrastructures.

Conclusion

La réalisation de notre bilan carbone constitue une étape indispensable pour engager concrètement le Groupe Solveg dans une trajectoire de décarbonation à long terme. Cette démarche a permis de poser un diagnostic précis, en s'appuyant sur une collecte rigoureuse : 98 % des données utilisées sont des données physiques réelles (quantités, consommations, volumes, distances), ce qui renforce la fiabilité et la crédibilité des résultats obtenus.

Toutefois, mesurer est un point de départ, non une finalité. Pour aller plus loin, nous déploierons en 2025 la méthode ACT Pas à Pas "Assessing low Carbon Transition" développée par l'ADEME, afin de construire une stratégie climat robuste, alignée avec les objectifs de neutralité carbone. Cette méthode nous permettra d'identifier les leviers d'action prioritaires, de fixer des objectifs chiffrés et de mobiliser l'ensemble des acteurs de notre chaîne de valeur.

Dès que possible, nous publierons notre bilan carbone sur le site de l'ADEME afin de le rendre accessible à l'ensemble de nos parties prenantes, dans une démarche de transparence et de responsabilité.

Notre ambition est également de pouvoir faire valider notre trajectoire de réduction d'émissions par une instance reconnue, telle que la Science Based Targets initiative (SBTi) ou un organisme équivalent, garantissant ainsi la cohérence scientifique de notre engagement. Ceci se fera à une échéance un peu plus lointaine et au plus tard en 2030.

Nous sommes pleinement conscients que la mise en œuvre d'une telle stratégie n'est ni simple, ni immédiate. Elle nécessite une transformation progressive de nos pratiques, une mobilisation collective et un dialogue constant avec nos parties prenantes. Mais c'est à cette condition que nous pourrions contribuer, à notre échelle, à la transition vers une économie plus sobre en carbone et résiliente.



Économie circulaire et emballages

Le Groupe Solveg inscrit, dans la mesure du possible, ses pratiques dans une logique d'économie circulaire, avec pour objectif de réduire les emballages mis sur le marché, de limiter le recours au plastique vierge d'origine fossile et d'améliorer la recyclabilité, tout en préservant la qualité et la sécurité des produits. Il contribue ainsi l'ODD n°12 (« Consommation et production responsables »).

Dans ce cadre, les sites Terroirs ont poursuivi en 2024 leurs efforts d'adaptation à la réglementation issue de la loi AGECE, visant à interdire progressivement les emballages plastiques pour les fruits et légumes frais.

Plusieurs alternatives ont été testées (papier, carton, bois), mais leur déploiement reste parfois freiné par des contraintes techniques et économiques : surcoûts, fragilité des matériaux, impact logistique ou encore perception visuelle dégradée. Malgré ces défis, le groupe reste pleinement mobilisé dans la recherche de solutions fiables, responsables et compatibles avec les exigences de la future réglementation européenne interdisant les plastiques à usage unique pour les fruits et légumes non transformés à partir de 2030.

Dans cette perspective, Fruidor Terroirs mise notamment sur des systèmes de location de palettes et de caisses plastiques réutilisables, comme ceux proposés par IFCO.

Ces contenants, conçus pour une longue durée de vie et une réutilisation intensive, s'intègrent pleinement dans une démarche d'économie circulaire. À la différence des emballages à usage unique, leur utilisation permet une réduction significative des déchets d'emballage, une moindre consommation de ressources vierges et une diminution des émissions de gaz à effet de serre associées à la production et à la fin de vie des matériaux.

En 2024, plus de 1,5 million de caisses plastiques réutilisables ont été mobilisées, permettant d'acheminer plus de 25 000 tonnes de fruits et légumes dans un cadre logistique maîtrisé et mutualisé.

À cela s'ajoutent près de 230 500 palettes consignées, également réutilisées plusieurs fois, réduisant ainsi l'empreinte carbone globale du transport et de la manutention.

Ces dispositifs permettent également une meilleure protection des produits, réduisant les pertes et gaspillages alimentaires tout au long de la chaîne de valeur.

En cohérence avec les principes de la loi AGECE et les objectifs du Pacte Vert européen, le groupe entend poursuivre et renforcer ces pratiques, en collaboration avec ses partenaires industriels et logistiques, dans une logique d'amélioration continue de la performance environnementale des emballages.



Actions en faveur de la biodiversité



La préservation de la biodiversité est un enjeu central pour le Groupe Solveg, dont l'activité repose en grande partie sur les ressources du vivant. Conscients que la santé et la résilience des systèmes agricoles dépendent directement de la richesse des écosystèmes, nous orientons nos pratiques d'approvisionnement vers des filières engagées dans des démarches concrètes en faveur du vivant.

À ce titre, la filière banane des Antilles illustre notre volonté de soutenir des transitions agricoles durables, avec une réduction de 83 % de l'usage des produits phytosanitaires en 15 ans.

En métropole, nos partenaires producteurs sont accompagnés pour renforcer les infrastructures agroécologiques (haies, mares, bandes enherbées, etc.), en lien étroit avec nos équipes Qualité. Aujourd'hui, 34 % des volumes de Fruidor Terroirs proviennent d'exploitations certifiées Haute Valeur Environnementale (HVE niveau 2 ou 3), gage d'une gestion plus respectueuse des ressources naturelles.

En complément de ces actions agricoles, nous veillons à limiter notre impact écologique sur nos sites logistiques et industriels, à travers des aménagements favorisant la biodiversité de proximité : installation de ruches, hôtels à insectes, nichoirs ou encore bandes fleuries.

Ces dispositifs participent, à leur échelle, à la protection des espèces pollinisatrices et à la régénération des écosystèmes locaux (ODD 15 « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres »).

Nous restons également attentifs à la qualité de l'eau et à la gestion des ressources hydriques liées à nos activités, dans une logique de prévention des pollutions diffuses, en lien avec les enjeux de l'ODD 14 (« Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et ressources marines »). Bien que notre impact sur les milieux aquatiques reste limité, nous encourageons une meilleure gestion des intrants agricoles et une réduction des risques de ruissellements polluants dans les bassins versants.

Enfin, pour renforcer la culture environnementale en interne, plusieurs ateliers « Fresque de la biodiversité » ont été organisés sur six de nos sites lors des Semaines Européennes du Développement Durable 2024. Ces temps de sensibilisation ont permis de souligner les interactions entre nos activités, les limites planétaires et l'érosion du vivant.



Synthèse de nos engagements

Notre ambition

Maîtriser notre chaîne de valeur et nos processus pour en réduire l'impact sur l'environnement et les ressources naturelles.

Nos actions

Un amont engagé

- Préservation des sols et des ressources.
- Limitation des intrants.
- Mise en œuvre de pratiques agroécologiques.
- Formation du personnel.
- Certifications valorisant les bonnes pratiques.

Réduire notre empreinte carbone

- Quantification et réduction des émissions de GES.
- Efficacité et sobriété énergétique.
- Des frets moins carbonés.
- Incitation à la mobilité douce des collaborateurs.

Valoriser nos déchets

- Réduction des volumes de déchets.
- Recherche d'alternatives au plastique.
- Valorisation.

Atténuer les effets du changement climatique

- Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux du changement climatique.
- Accompagnement dans le changement des modes de vie.

NOS OBJECTIFS

- Réduire de 75 % nos émissions de GES à horizon 2031 sur les scopes 1 et 2
- Faire valider notre trajectoire de réduction de GES par le SBTi* d'ici 2030
- Mise en place d'un système de management énergétique en 2025
- 98 % des déchets valorisés en 2030
- Ateliers annuels sur le développement durable à destination des collaborateurs

* Ou équivalent



Contribution du 1^{er} pilier aux objectifs de développement durable

Chiffres clés

Prendre soin de la planète



Les scopes 1 et 2 représentent

1,4 %

de notre bilan carbone

-11 %

des émissions GES liées au fret routier sur la période 2020-2024



96,5 %

des déchets valorisés

-16 %

de volume de déchets sur la période 2020-2024



1200 m²

de panneaux photovoltaïques installés

70

collaborateurs, au moins, ont participé à une Fresque de la biodiversité



250

collaborateurs, au moins, ont participé à une Fresque du climat



Prendre soin des Femmes et des Hommes

La richesse humaine constitue un pilier fondamental du développement durable du Groupe Solveg. Nous veillons à garantir la santé, la sécurité et le bien-être de nos équipes sur l'ensemble de nos sites. Notre démarche repose sur une politique de prévention des risques renforcée, un dialogue social actif et des conditions de travail respectueuses des équilibres de vie.

Nous soutenons le développement des compétences et valorisons les parcours professionnels à travers un accompagnement personnalisé. La formation continue, les initiatives en faveur de la qualité de vie au travail et les opportunités d'évolution nourrissent l'engagement de nos collaborateurs.

L'éthique, la diversité et l'inclusion sont également des axes majeurs. Nous poursuivons notre engagement pour une entreprise plus inclusive, où les différences individuelles favorisent l'enrichissement du collectif et contribuent à sa progression. Le déploiement de campagnes de sensibilisation et la participation à des actions nationales viennent renforcer cette dynamique.

Garantir la santé, la sécurité et les conditions de travail

La sécurité et la santé des collaborateurs sont au cœur des engagements du Groupe Solveg. Notre politique en la matière vise à mettre les actions en œuvre pour garantir un environnement de travail sûr, sain et respectueux, pour l'ensemble des salariés, quels que soient leur métier, leur site ou leur statut.

Convaincu que la performance durable repose sur le bien-être physique et mental des équipes, le Groupe Solveg s'engage à prévenir les risques professionnels, favoriser des conditions de travail saines et promouvoir une culture de la sécurité partagée à tous les niveaux de l'organisation.

Notre politique s'articule autour des axes suivants :

- Prévenir les risques en identifiant les dangers, modernisant les équipements et améliorant l'ergonomie des postes..
- Former et sensibiliser à la sécurité grâce à des formations ciblées, des référents renforcés et une communication sur les bons gestes..
- Favoriser le dialogue et la responsabilité via l'implication des équipes, la concertation et un pilotage partagé (directions RH, industrielle et le réseau QHSE).
- Assurer un suivi rigoureux grâce à l'analyse des accidents, aux retours d'expérience et à l'ajustement des actions..

Le Groupe Solveg considère que chaque salarié est l'acteur numéro un de sa propre sécurité et de celle de ses collègues.

Dans une logique de vigilance collective et partagée, nous agissons ensemble pour un travail plus sûr et respectueux de la santé de tous grâce à une coordination entre RH, production et QHSE.

Les progrès réalisés en matière de sécurité au travail s'évaluent à travers deux indicateurs :

- **Le taux de fréquence** (nombre d'AT avec arrêt / nombre d'heures travaillées x 1000 000)
- **Le taux de gravité** (nombre de jours d'arrêt / nombre d'heures travaillées x 1000)

(cf. infographies ci-contre)

En 2024, ces deux indicateurs ont connu une amélioration notable : le taux de fréquence a reculé pour la quatrième année consécutive (-1,61 points), et le taux de gravité a également baissé (-0,31 point).

En 2024, le groupe a poursuivi ses investissements visant à améliorer la sécurité et la santé des collaborateurs.

Ainsi, près de la moitié du budget d'équipement ont été consacrés à l'achat d'équipement renforçant la sécurité et préservant la santé des collaborateurs.

Nous avons également déployé, en 2024, une formation à destination du CODIR, des managers, ainsi que des équipes RH et RQHSE, visant à les sensibiliser à la prévention et à la détection des risques psycho-sociaux (RPS). Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de promouvoir un environnement de travail respectueux, sécurisé et bienveillant. Elle répond également à la responsabilité de l'employeur en matière de santé mentale, au même titre que la santé physique, et vise à garantir à l'ensemble de nos collaborateurs un cadre professionnel sain, propice à l'épanouissement individuel et collectif.

En renforçant les compétences managériales sur ces sujets sensibles, nous souhaitons favoriser l'écoute, la prévention des situations à risque, et la mise en place de dispositifs de soutien adaptés.

Taux de fréquence



Taux de gravité



Préserver et développer le capital humain

Au cœur de la performance durable du Groupe Solveg, les femmes et les hommes qui composent l'entreprise sont notre première richesse. C'est en leur permettant d'évoluer dans un environnement sûr, respectueux et stimulant que nous construisons collectivement la réussite du groupe.

Convaincu que l'engagement des collaborateurs repose sur un équilibre entre bien-être, reconnaissance et perspectives d'évolution, le Groupe Solveg déploie une politique RH centrée sur la qualité de vie au travail, la sécurité, la formation continue et l'égalité des chances. Cette approche s'inscrit dans une vision de long terme : attirer, fidéliser et faire grandir les talents en leur offrant les conditions propices à leur développement personnel et professionnel.

Face aux transformations du monde du travail, à l'évolution des métiers et aux attentes croissantes en matière de sens, le Groupe Solveg entend rester un employeur responsable, à l'écoute de ses équipes, et capable d'accompagner chacun dans son parcours.

Écoute des collaborateurs et engagement RSE

Attentif au bien-être et à la perception de ses collaborateurs, le groupe Solveg place leur retour d'expérience au cœur de sa démarche d'amélioration continue. Au-delà de l'évaluation de la performance individuelle, l'entretien annuel représente une occasion privilégiée de dialogue, permettant aux salariés de s'exprimer sur les actions et la politique RSE du groupe, ainsi que de formuler des propositions concrètes.

En 2024, cette démarche d'écoute a mis en évidence des avancées significatives :

- 87% des collaborateurs estiment avoir contribué, au cours de l'année 2024, à la mise en œuvre de la politique RSE du groupe.
- 87 propositions d'action permettant d'améliorer notre impact ont été faites

Certified
★★★
Positive
Company.



Dans cette logique d'implication et de reconnaissance des parties prenantes internes, **le Groupe Solveg a obtenu en 2024 la labellisation Positive Company.** Ce label valorise les entreprises engagées dans une transformation positive, en intégrant directement le point de vue des collaborateurs dans l'évaluation des actions sociales et environnementales.

Le processus de labellisation a permis de mettre à disposition un outil d'expression supplémentaire pour les salariés, renforçant leur capacité à partager leur expérience au sein de l'entreprise. Les résultats de cette évaluation confirment la perception favorable des collaborateurs : 66 % d'entre eux ont donné des réponses positives aux questions liées aux pratiques et engagements de l'entreprise, un résultat supérieur à la moyenne des entreprises labellisées (61 %).

Voici quelques retours des collaborateurs dont le groupe est fier

- 82 %** des collaborateurs estiment qu'un bon accueil est réservé aux nouveaux arrivants
- 79 %** des collaborateurs connaissent les engagements et actions liées au Développement Durable de l'entreprise
- 75 %** des collaborateurs considèrent l'entreprise comme responsable

Ce retour encourageant conforte le groupe dans sa volonté de faire de chaque collaborateur un acteur engagé de sa stratégie RSE, dans une dynamique de progrès partagé et de dialogue transparent.

Des initiatives en faveur des collaborateurs

Renforcement de la protection sociale des collaborateurs

Conformément à la législation en vigueur, le Groupe Solveg propose à l'ensemble de ses salariés une couverture santé complémentaire. Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de vie au travail, le groupe Solveg a revu en 2024 les conditions du contrat de mutuelle collectif. Cette révision a permis de renforcer la qualité des garanties proposées, notamment sur les postes essentiels tels que l'optique, le dentaire, l'hospitalisation ou les consultations de médecine douce, afin de mieux répondre aux besoins de nos collaborateurs et de leurs familles. À cette occasion, la part de financement prise en charge par l'employeur a été augmentée sur la société Fruidor, traduisant l'engagement de l'entreprise à offrir une protection sociale plus étendue et à contribuer activement à la santé globale de ses équipes.

Valoriser les carrières longues : un engagement fort de Solveg

Au sein du groupe Solveg, les carrières longues ne se résument pas à un simple signe de fidélité : elles constituent un véritable atout pour l'entreprise. Elles incarnent la continuité, la transmission des savoirs, l'adhésion durable aux valeurs du groupe et une implication précieuse dans son développement. Certains collaborateurs approchant de la retraite — à un horizon de deux à trois ans — sont ainsi mobilisés sur des missions de tutorat et de partage d'expérience, afin de transmettre leurs connaissances aux nouvelles générations. Les engagements de long terme sont aussi mis en avant à différentes occasions :



- **Le magazine interne l'Écho des Popotes** consacre régulièrement des articles à ces fidèles collaborateurs, afin de partager avec l'ensemble des équipes des parcours inspirants et représentatifs de l'engagement à long terme.
- **Un repas a été organisé dans les Hauts-de-France pour célébrer ces carrières remarquables.** La Direction Générale et la DRH étaient présentes pour exprimer leur reconnaissance et rappeler l'importance de ces trajectoires dans la construction et la pérennité du projet collectif du Groupe Solveg.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans une dynamique de valorisation des parcours durables, de renforcement du sentiment d'appartenance, et de reconnaissance comme levier central des politiques humaines du groupe.

Favoriser le bien-être et renforcer le collectif au travail

Depuis 2022, la thématique du bien-être et de la qualité de vie au travail constitue un axe fort de notre politique RH. Chaque année, un temps collectif emblématique est organisé autour du challenge #Bougetonsite, qui propose une série d'animations conviviales favorisant à la fois l'activité physique, le lien social et l'engagement collaboratif. Cet événement, inscrit dans notre démarche QVCT, vise à encourager les collaborateurs à adopter des habitudes plus dynamiques, tout en renforçant le sentiment d'appartenance et la cohésion entre les équipes.

Les challenges mis en place, à la fois ludiques et fédérateurs, incitent à créer du lien au sein des sites, mais aussi entre les sites du groupe, en valorisant la dimension collective du Groupe Solveg, parfois moins perceptible au quotidien pour certains collaborateurs. Ces actions permettent ainsi

de renforcer la culture d'entreprise et de mieux faire vivre la dynamique de groupe.

L'édition 2024 a été marquée par un engagement solidaire fort en faveur d'enfants issus de milieux défavorisés (cf. p 55). L'aspect caritatif a donné une résonance particulière à l'initiative et a renforcé la motivation et l'implication des participants.

Ces Semaines de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail, tout comme les autres temps forts inscrits dans notre calendrier RSE (cf. p 16), participent à une dynamique globale. Elles encouragent les managers à proposer des environnements de travail plus stimulants, inclusifs et attentifs au bien-être de chacun, tout en donnant du sens à l'expérience professionnelle au sein du Groupe Solveg.

Encourager l'engagement sociétal des collaborateurs

Dans un contexte où de nombreux collaborateurs expriment le besoin de donner davantage de sens à leur travail et de contribuer positivement à la société, le groupe offre la possibilité de s'impliquer dans des actions associatives sur leur temps de travail. Si cette démarche peut s'avérer complexe à mettre en œuvre au quotidien - en raison de contraintes organisationnelles ou d'effectifs - des campagnes de communication régulières sont menées pour sensibiliser et encourager l'envie d'engagement solidaire.

Le partenariat établi avec l'association La Chance aux Enfants (cf. p 55) a notamment permis de lancer les premières actions concrètes de bénévolat sur temps de travail. Plusieurs collaborateurs ont ainsi pu vivre une expérience enrichissante, à la fois humaine et citoyenne, en mettant leurs compétences ou leur énergie au service d'une cause porteuse de sens.

Développement des compétences et gestion des carrières

Le Groupe Solveg s'attache à accompagner le développement professionnel et personnel de ses collaborateurs tout au long de leur parcours.

Plusieurs dispositifs structurants sont mis en œuvre pour favoriser l'épanouissement des talents et soutenir la progression des carrières.

Évaluation de la performance

Des entretiens annuels d'évaluation (EAE) sont organisés chaque année afin de permettre aux collaborateurs et managers d'échanger sur l'année écoulée. Ils permettent aux collaborateurs de bénéficier de retours constructifs sur leurs contributions, d'identifier leurs points forts et axes d'amélioration, et de définir des objectifs clairs de développement.

Plans de développement et mobilité interne

Les collaborateurs sont encouragés à formuler leurs aspirations professionnelles lors de l'entretien professionnel (EP) organisés tous les 2 ans. Les managers avec le pôle développement RH les accompagnent et les orientent vers des interlocuteurs compétents. La diffusion de l'ensemble des postes ouverts dans l'entreprise a pour objectif de favoriser la mobilité interne des collaborateurs. Le groupe valorise l'expérience acquise sur le terrain et soutient activement la mobilité interne, qu'elle soit fonctionnelle ou géographique. Cette politique porte ses fruits : plus de 50% des responsables de sites et près de 60% des mûrisseurs sont issus de la promotion interne.

Une culture de formation continue

Résolument tourné vers le développement des compétences, le Groupe Solveg se positionne comme une entreprise apprenante. Il propose un environnement stimulant, favorisant l'acquisition de savoirs, le développement du leadership et la compréhension des enjeux métiers. Une cinquantaine de formations sont proposées, couvrant des domaines clés tels que le management, le commerce, la production, la sécurité ou la qualité. En 2024, 62 % des collaborateurs ont ainsi bénéficié d'au moins une action de formation.



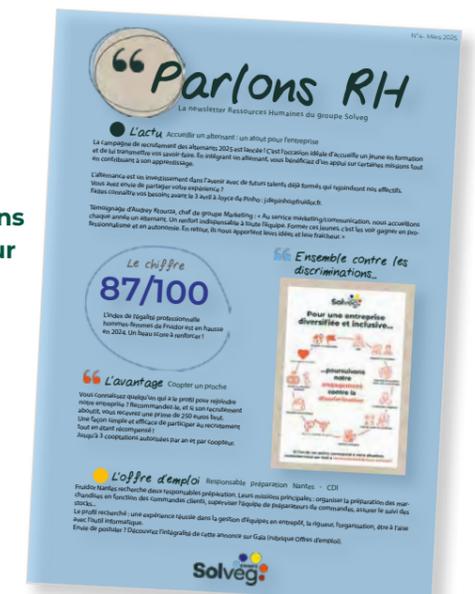
La communication interne, levier de cohésion et de performance

Une communication interne fluide et structurée est essentielle au bon fonctionnement d'une entreprise.

Elle permet non seulement de diffuser efficacement l'information, mais aussi de coordonner les actions, mobiliser les équipes, renforcer la culture d'entreprise et accompagner le changement. Elle constitue ainsi un facteur clé de réussite et de pérennité.

Conscient de cet enjeu, le Groupe Solveg s'appuie sur plusieurs canaux de communication pour informer, relier et impliquer l'ensemble de ses collaborateurs. En 2024, ce dispositif s'est enrichi avec la création d'une newsletter RH, pensée pour valoriser les initiatives portées par la fonction Ressources Humaines et faciliter l'accès à l'information pour tous.

Cet outil contribue à améliorer l'expérience collaborateur en rendant plus visibles les actions menées en faveur des équipes.



Promouvoir l'éthique, la diversité et l'inclusion

Au cœur de la politique RH et de la stratégie RSE du Groupe Solveg, la promotion de l'éthique, de la diversité et de l'inclusion constitue un pilier essentiel de notre responsabilité sociale.

Nous sommes convaincus que la pluralité des parcours, des expériences et des points de vue renforce notre capacité d'innovation et notre performance collective. Cette richesse humaine ne peut s'exprimer pleinement que dans un cadre éthique, fondé sur le respect des droits fondamentaux, l'intégrité, la transparence et la lutte contre toute forme de discrimination ou de corruption.

Construire la performance sur des bases éthiques solides

Le Groupe Solveg inscrit l'éthique au cœur de sa stratégie et de ses pratiques quotidiennes. Cette exigence guide l'ensemble de ses décisions, dans une logique de responsabilité, de transparence et de respect des parties prenantes. Sa politique éthique repose sur des principes fondamentaux : intégrité des pratiques professionnelles, respect des droits humains, lutte contre toute forme de discrimination, de corruption ou de conflit d'intérêts, équité dans les relations commerciales, et respect des cadres légaux en vigueur. Le groupe veille également à promouvoir un environnement de travail inclusif et bienveillant, fondé sur la confiance et la loyauté.

En 2024, Solveg a franchi une nouvelle étape en matière de gouvernance éthique en officialisant, auprès de l'ensemble des collaborateurs, son code anti-corruption et sa charte éthique, concrétisant ainsi les réflexions menées en 2023. Ces référentiels fixent un cadre clair de conduite, partagé à tous les niveaux de l'organisation. L'ensemble des managers a été spécifiquement formé à ces règles éthiques, afin de pouvoir les incarner, les expliquer et en garantir l'application dans leurs équipes.

Parallèlement, un dispositif d'alerte interne a été déployé, offrant à chaque collaborateur la possibilité de signaler en toute confidentialité tout comportement contraire aux engagements éthiques du groupe. Ce mécanisme s'inscrit dans une volonté de transparence et de responsabilité collective.

Chaque collaborateur est ainsi pleinement acteur de cette culture éthique, soutenue par des actions de sensibilisation, de dialogue et de contrôle. La procédure de contrôles associés doit encore être finalisée mais en s'appuyant sur ces fondements, le Groupe Solveg affirme sa volonté de bâtir une croissance durable, fondée sur l'exemplarité, la confiance et le respect de ses valeurs.

Sur l'année 2024, aucun incident n'a été signalé (et donc confirmé) au travers de la ligne d'alerte qu'il s'agisse d'un problème de corruption, d'éthique ou de sécurité de l'information.



Diversité, égalité et inclusion : des engagements concrets de notre stratégie RH

75% des collaborateurs estiment que l'entreprise favorise la diversité des salariés

Au-delà du respect du principe de non-discrimination, l'inclusion permet d'accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi et, par des actions facilitatrices, de simplifier leur accès au travail.

Part des effectifs travailleurs en situation de handicap : +55% par rapport à 2022

Toutefois, cette progression demeure soumise à des variations conjoncturelles. Le maintien d'un niveau d'emploi stable et l'intégration durable des personnes en situation de handicap nécessitent donc une vigilance constante. Car au-delà des chiffres, l'inclusion est avant tout une culture qui se cultive au quotidien.

Dans cette dynamique, Solveg poursuivra ses efforts pour offrir un environnement bienveillant et apprenant, propice à la confiance et à l'épanouissement de tous.

Cet engagement se prolonge également à travers nos relations avec nos parties prenantes externes. Depuis plus de trois ans, nous sommes partenaire des Cafés Joyeux, dont la mission est de proposer un environnement de travail à la fois inclusif et ordinaire à des personnes en situation de handicap cognitif, notamment atteintes d'autisme ou de trisomie 21.

Ce partenariat incarne pleinement notre volonté d'agir concrètement pour une société plus inclusive, au-delà même de notre périmètre direct. Le groupe collabore également avec plusieurs ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail) pour des prestations telles que l'entretien des espaces verts, le nettoyage ou la fourniture de produits.

Handicap

Depuis 2021, le Groupe Solveg s'engage activement en faveur de l'emploi et de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cet engagement se traduit par des actions concrètes définies et pilotées par un comité dédié, réunissant les référents handicap, les équipes RH et les représentants RSE.

Nos 5 référents jouent un rôle central dans la politique d'inclusion du groupe, avec pour missions de :

- **Accompagner et conseiller** les collaborateurs en situation de handicap dans la compréhension de leurs droits et leur accès à une évolution professionnelle équitable ;
- **Mettre en place des aménagements adaptés** aux collaborateurs et cohérents avec l'organisation, tels que du matériel spécifique et des formations ciblées, afin de permettre à chacun d'exercer pleinement ses fonctions ;
- **Sensibiliser** l'ensemble des collaborateurs aux enjeux du handicap, pour favoriser une culture d'entreprise inclusive et respectueuse ;
- **Coordonner** les initiatives en faveur de l'inclusion, notamment à travers des programmes de recrutement, de développement professionnel ou des partenariats externes.

En novembre 2024, à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, une campagne de sensibilisation a été menée à l'échelle du groupe. Prendre conscience des différentes formes de handicap, de la compatibilité de nos métiers avec de nombreuses formes de handicap, recruter sans discriminer, les modalités d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), ... sont autant de thématiques abordés avec nos collaborateurs lors d'ateliers dédiés et animés par nos référents handicap.

Ces actions, combinées à une collaboration étroite avec des structures spécialisées comme Cap Emploi ou des associations locales, ont permis une hausse de près de 13 % de la part de salariés en situation de handicap sur l'année 2024 (+55% par rapport à 2022) permettant d'atteindre un taux d'emploi de personnes en situation de handicap de 5.4%.





Égalité professionnelle et diversité de genre

Le Groupe Solveg est convaincu que la mixité des équipes constitue un levier de performance durable. En faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notre politique RH repose sur un principe fondamental : l'impartialité dans le traitement des collaborateurs. Le recrutement, tout comme la promotion, s'appuie exclusivement sur les compétences et les aptitudes professionnelles.

Notre engagement en faveur de la diversité se traduit par une lutte contre les stéréotypes ou les préjugés, une attention particulière sur la rémunération et des actions concrètes en faveur de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Cette démarche contribue notamment à renforcer la place des femmes au sein du groupe, qui représentent 42 % des effectifs. Le comité de Direction porte cet engagement puisque 4 femmes siègent à cette instance stratégique, soit 40% des membres.

En 2024, l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (portant sur l'activité Fruidor) atteint 87/100, un résultat en ligne avec la moyenne nationale.

Notre engagement en matière d'égalité femmes-hommes couvre l'ensemble du parcours professionnel des collaborateurs, à travers :

- la prévention et la lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel ;
- une politique de recrutement équitable ;
- l'accès à la formation professionnelle ;
- l'égalité des opportunités de carrière ;
- une politique de rémunération équitable ;
- l'accompagnement à la parentalité.

CATÉGORIE	Hommes	Femmes
GLOBAL	58 %	42 %
CODIR	60 %	40 %
MANAGER	71 %	29 %
OUVRIER/EMPLOYÉ	54 %	46 %
AGENT DE MAÎTRISE	59 %	41 %
CADRES ET CADRES DIRIGEANTS	64 %	36 %

Synthèse de nos engagements

Notre ambition

Être une entreprise à impact positif sur la santé et le bien-être des collaborateurs.

Nos actions

Santé, sécurité et conditions de travail

- Prévention des accidents du travail
- Réduction de la pénibilité

Développement du capital humain

- Écoute des collaborateurs
- Favoriser le bien-être au travail
- Formation
- Attractivité

Diversité et inclusion

- Emploi des personnes en situation de handicap
- Égalité professionnelle Femme/Homme

NOS OBJECTIFS

- 100 % des postes feront l'objet d'une analyse ergonomique d'ici 2026.
- Index égalité femme/homme atteignant a minima la moyenne nationale.
- Amélioration de 25 % de notre taux d'emploi de personnes en situation de handicap d'ici 2027.
- 2^e étoile au label Positive Company à horizon 2026.



Contribution du 2^e pilier aux objectifs de développement durable

Chiffres clés

Prendre soin des femmes et des hommes



549

collaborateurs dont
97% de CDI

Part des femmes
dans l'entreprise :

42%



Index Hommes/Femmes

87/100



Taux de fréquence

21,16

Taux de gravité

1,98



62%

des salariés ont suivi au moins
1 formation dans l'année

+55%

du taux d'emploi
des personnes en situation
de handicap depuis 2022



Créer des partenariats responsables

Parce que les défis de la durabilité ne peuvent être relevés seuls, le Groupe Solveg agit avec l'ensemble de ses partenaires dans une logique de co-responsabilité. Nous privilégions des relations ancrées sur des valeurs partagées, en soutenant une agriculture française engagée et en consolidant notre maillage territorial.

Nos engagements se traduisent aussi par une attention constante à l'impact de notre chaîne d'approvisionnement, dans le respect du devoir de vigilance. Nous luttons activement contre le gaspillage alimentaire, grâce à des processus internes optimisés et à des dons aux associations.

Dans un esprit de solidarité, nous soutenons des actions locales et contribuons à la vitalité des territoires. Enfin, nous restons mobilisés pour garantir la qualité et la sécurité des produits livrés à nos clients, avec une exigence constante de transparence et de traçabilité.

Dynamisme des territoires

En 2024, le Groupe Solveg a commercialisé 69 % de fruits et légumes d'origine française collectés auprès de 800 exploitations agricoles situées en France hexagonale et ultra-marine.

Soutien et valorisation de l'agriculture française

Le Groupe Solveg s'engage activement en faveur d'une agriculture française durable, équitable et territorialisée, en soutenant à la fois les filières ultramarines et les productions locales hexagonales. Par une organisation en filières intégrées, de la production jusqu'à la distribution, le Groupe Solveg agit concrètement pour garantir une rémunération juste aux producteurs et assurer la pérennité des exploitations agricoles sur les territoires.

Dans les Antilles françaises, l'intégralité de la production de bananes de Guadeloupe et de Martinique est mise en marché par les structures du groupe. Cette filière, qui fait vivre 450 exploitations, constitue un acteur économique majeur : premier employeur agricole de la région, elle génère près de 10 000 emplois directs et indirects, en outre-mer comme en métropole. Le Groupe Solveg contribue à sa valorisation à travers plusieurs leviers :

- la promotion du label RUP (Régions Ultrapériphériques), gage de qualité et de diversité agricole au sein de l'Union européenne ;
- la commercialisation sous la marque La Banane Française, qui garantit un prix fixe aux exploitants, porté par une force de vente dédiée ;
- le dispositif La Banane Française Équitable, lancé en 2018, qui soutient spécifiquement les petits producteurs (moins de 500 tonnes/an) grâce à une rémunération stable, une prime collective solidaire et des débouchés sécurisés ;
- des campagnes de communication affirmant l'origine France, telles que « Défendons l'origine France » ou « Bien cultivée, du goût. Française, quoi ! », renforçant la notoriété et l'ancrage territorial de cette filière.

Dans l'hexagone, la branche Fruidor Terroirs valorise le travail de 350 producteurs de fruits et légumes frais, situés à proximité des sites du groupe. Ce partenariat local repose sur :

- des débouchés commerciaux diversifiés, adaptés à la variété des productions et des volumes ;
- la mise en place de contrats pluriannuels, avec engagement de volumes et de prix, offrant visibilité et stabilité aux exploitants ;
- un accompagnement technique et financier, incitant notamment à l'adoption de pratiques innovantes telles que la culture sous serre ;
- la valorisation de l'origine France au travers de la création de marques 100 % françaises comme Les Nouveaux Producteurs à destination de la grande distribution ainsi Prestige du Potager et Sélection Nature à destination des grossistes ;
- le soutien à l'obtention de certifications reconnues (GlobalG.A.P., HVE), favorisant une agriculture plus durable et un meilleur accès aux marchés.

À travers ces actions, Solveg réaffirme son attachement à une agriculture française vivante, rémunératrice, de qualité, et engagée dans la transition agroécologique.



L'ancrage territorial des sites

Le Groupe Solveg joue un rôle actif dans la dynamisation de la vie socio-économique des territoires où il est implanté.

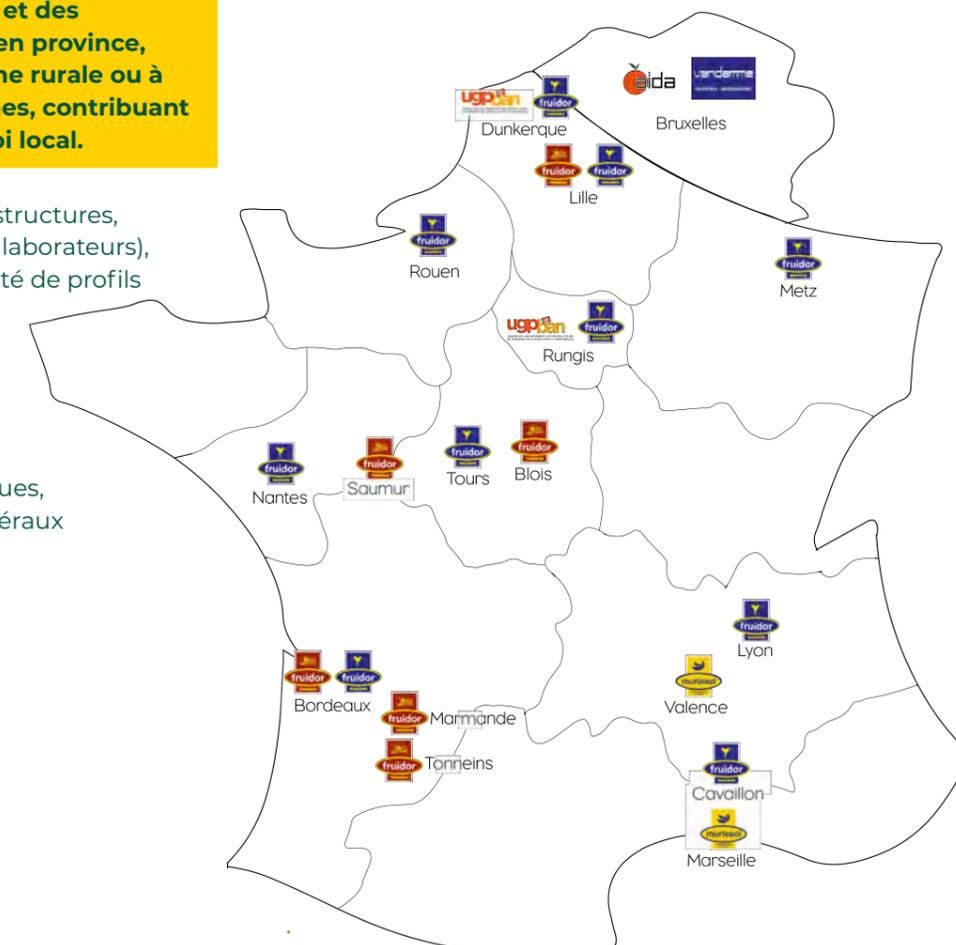
Cette contribution découle directement de la nature de ses activités et de son modèle logistique :

- Un maillage territorial dense, porté par les sites de Fruidor Terroirs, dont la répartition géographique répond aux impératifs de collecte des produits et de distribution des bananes.
- Une activité soutenue toute l'année, favorisant une continuité économique locale.

Aujourd'hui, 85 % des sites et des collaborateurs sont situés en province, avec 60 % implantés en zone rurale ou à proximité de villes moyennes, contribuant significativement à l'emploi local.

Le groupe est composé de 22 structures, de tailles variées (de 7 à 190 collaborateurs), regroupant une grande diversité de profils et de compétences.

Cet ancrage local se traduit également par des prestataires de proximité pour besoins opérationnels, logistiques, techniques ou de services généraux



des sites. Ce choix favorise la création de valeur économique régionale et soutient l'activité des TPE/PME locales, tout en limitant l'empreinte environnementale des achats.

Enfin, les entités du groupe s'impliquent dans la vie associative locale à travers des actions de mécénat culturel et sportif, contribuant au lien social sur les territoires : soutien au Basket Club Maritime de Gravelines, au Racing Club de Lens, à Nantes-Rezé Métropole Volley, à l'association Les Amis des Antilles (Montceau-les-Mines), ou encore au Bal de la Banane à Dunkerque.

Devoir de vigilance et gestion responsable de la chaîne de valeur

Bien que non soumis à l'obligation légale d'élaborer un plan de vigilance (réservée aux entreprises de plus de 5 000 salariés), le Groupe Solveg s'inscrit depuis de nombreuses années dans une démarche rigoureuse d'identification et de maîtrise des risques.

Cette culture du contrôle s'exprime à travers des certifications qualité reconnues, et plus récemment, dans le cadre structurant de la démarche RSE.

La vigilance s'exerce à plusieurs niveaux : procédures d'achats responsables, référencement rigoureux des fournisseurs, évaluation régulière des pratiques et déploiement progressif d'une charte éthique du groupe.

La majorité des produits commercialisés par Solveg sont cultivés en France ou dans l'Union européenne, garantissant le respect des standards sociaux parmi les plus stricts au monde.

Pour les origines situées hors UE, le Groupe Solveg s'appuie sur des bureaux commerciaux certifiés IFS Broker, assurant la maîtrise des processus de sélection et de suivi des fournisseurs. L'ensemble des partenaires est tenu de signer notre code éthique, fondé sur les principes du Pacte mondial des Nations Unies, de l'OIT, de la Déclaration de Rio et de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Ce code exige :

- Le respect des droits humains fondamentaux ;
- L'interdiction du travail des enfants ;
- L'éradication du travail forcé ou obligatoire ;
- L'absence de discrimination à l'embauche et dans l'emploi ;
- La reconnaissance de la liberté syndicale ;
- Le respect du droit du travail local ;
- La protection de l'environnement ;
- Une politique active de lutte contre la corruption.

Les pratiques sociales mises en œuvre dans les exploitations de banane hors Antilles françaises et notamment en Côte d'Ivoire, s'illustrent par un haut niveau de conformité aux standards sociaux : accès à une assurance santé pour l'ensemble des salariés, liberté syndicale, lutte contre la discrimination et interdiction stricte du travail des enfants. Ces implantations agricoles ont été réalisées en concertation avec les communautés locales, contribuant activement au développement socio-économique des territoires via la création d'infrastructures telles que écoles, dispensaires et systèmes d'accès à l'eau potable, notamment grâce à la prime Fair Trade.

Dans le cadre de notre démarche RSE, nous avons mis en place une cartographie des risques fournisseurs spécifiquement adaptée à la filière banane, un secteur exposé à des enjeux sociaux (conditions de travail, respect des droits humains), environnementaux (usage de produits phytosanitaires, gestion des ressources naturelles) et éthiques (pratiques commerciales loyales).

Notre méthodologie repose sur une analyse des risques par zone géographique de production, par type d'exploitation (industrielle ou familiale) et par historique de conformité RSE. Les fournisseurs sont évalués selon un

niveau de risque (faible, modéré, élevé) sur la base de critères issus de données internes (audits, contrôles qualité) et externes (bases de données sectorielles, certifications, informations publiques). Cette cartographie, revue en 2024, permet de prioriser les actions de suivi : audits ciblés, plans de progrès, ou renforcement des exigences contractuelles

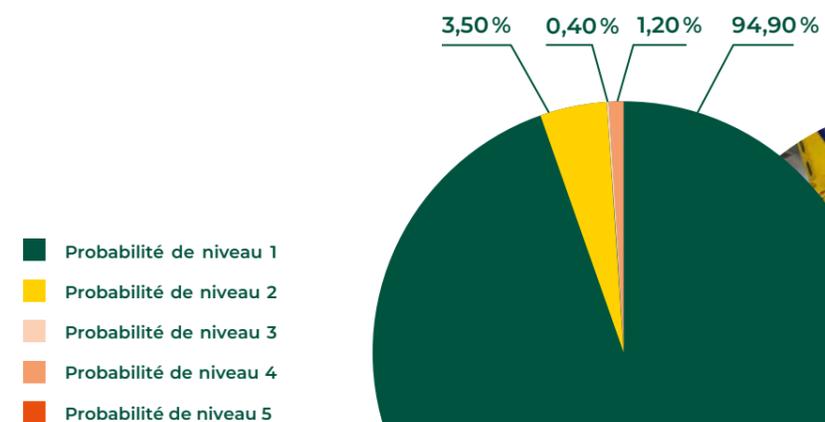
Il en ressort que près de 95% de nos approvisionnements se font auprès de fournisseurs présentant un niveau de risque très faible à modéré.

Fort de son expérience et de sa rigueur sur l'origine Antilles, le groupe participe activement à l'Initiative Française pour la Banane Durable (IFBD) dont le projet est de créer un standard exigeant en matière de production de banane pour les principales zones de production exportatrices vers la France.

Enfin, en 2024, Solveg a été évalué par Ecovadis, obtenant une médaille d'argent et une note de 72/100, soit trois points de plus qu'en 2022, positionnant le groupe dans le 91e centile des entreprises évaluées. Cette reconnaissance reflète le haut niveau de maturité de notre démarche RSE.

À ce jour, le déploiement de cet outil à l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement n'est pas envisagé, en raison de la structuration en filières intégrées pour la majorité des volumes, et du recours à des certifications de référence (Fairtrade, Rainforest Alliance, Agriculture Biologique) pour le reste.

Répartition de nos apros selon probabilité d'occurrence d'un risque RSE



Lutte contre le gaspillage alimentaire

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), près d'un tiers des denrées alimentaires produites dans le monde sont perdues ou gaspillées.

Ce phénomène représente un défi majeur pour la durabilité des systèmes alimentaires. L'Objectif de Développement Durable n°12 vise à réduire de moitié, d'ici 2030, le gaspillage alimentaire par habitant au niveau des distributeurs et des consommateurs, et à limiter les pertes tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement.

Préserver la valeur des productions agricoles

En lien étroit avec les producteurs, qui investissent temps, énergie et ressources pour cultiver les fruits et légumes, le Groupe Solveg considère comme essentiel de maximiser la valorisation des récoltes. Cela se traduit par une approche opérationnelle globale, visant à limiter les pertes à chaque étape de la chaîne :

- Accompagnement en amont des producteurs pour aligner les cultures sur les attentes des clients et consommateurs : choix variétal, pratiques agricoles adaptées, planification des récoltes ;
- Agréage rigoureux afin d'orienter les lots vers les bons débouchés, en fonction des exigences qualitatives et commerciales ;
- Maîtrise des processus internes (programmation, gestion des stocks, mûrissement) pour éviter les surplus ou les pertes ;
- Logistique optimisée, courte et réactive, qui réduit les temps de transport et limite l'altération des produits ;
- Conception d'offres commerciales visant à réduire les pertes en magasin : par exemple, le ruban de protection du concept La Banane Française permet de diminuer la casse en rayon ;

- Conseil client assuré par nos équipes commerciales pour ajuster les commandes et assouplir les tolérances qualité, en fonction des réalités terrain ;
- Recherche de débouchés alternatifs en cas de déclassement de produits, afin d'éviter leur destruction.

Solidarité et dons alimentaires

Également conscient de son rôle dans la lutte contre la précarité alimentaire, le Groupe Solveg s'engage activement aux côtés des associations locales pour venir en aide aux personnes en situation de vulnérabilité. Dans une logique de responsabilité sociale et de solidarité territoriale, le groupe fait don de ses invendus consommables à des structures d'aide alimentaire implantées à proximité de ses sites.

Cet engagement s'inscrit dans la contribution du Groupe Solveg à l'Objectif de Développement Durable n°2 des Nations Unies : « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable ».

En France, selon le Secours Catholique et l'INSEE, environ 8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, dont près de 3 millions n'ont pas un accès régulier à une alimentation saine, suffisante et équilibrée. Face à cette réalité, Solveg choisit d'agir concrètement en valorisant ses surplus alimentaires dans une démarche anti-gaspillage et solidaire.

En 2024, 1 075 tonnes de produits encore consommables mais non commercialisables ont ainsi été redistribués via un réseau de partenaires associatifs tels que les Banques Alimentaires, les Restos du Cœur ou des structures locales de proximité. Ces dons permettent non seulement de soutenir des milliers de bénéficiaires, mais également de réduire l'empreinte environnementale liée à la destruction des denrées.

Cette approche témoigne de la volonté du groupe d'agir en entreprise responsable, en plaçant la solidarité, la lutte contre le gaspillage et la sécurité alimentaire au cœur de ses engagements

Un engagement sociétal ancré dans l'action

Au-delà des dons de ses invendus aux associations d'aide alimentaire, le Groupe Solveg s'implique activement dans des initiatives solidaires, témoignant ainsi d'un engagement sociétal fort et pérenne.

Le groupe initie ou soutient régulièrement des actions portées par des structures à vocation sociale ou solidaire, tant au niveau national que local.

Parmi les temps forts de l'année :

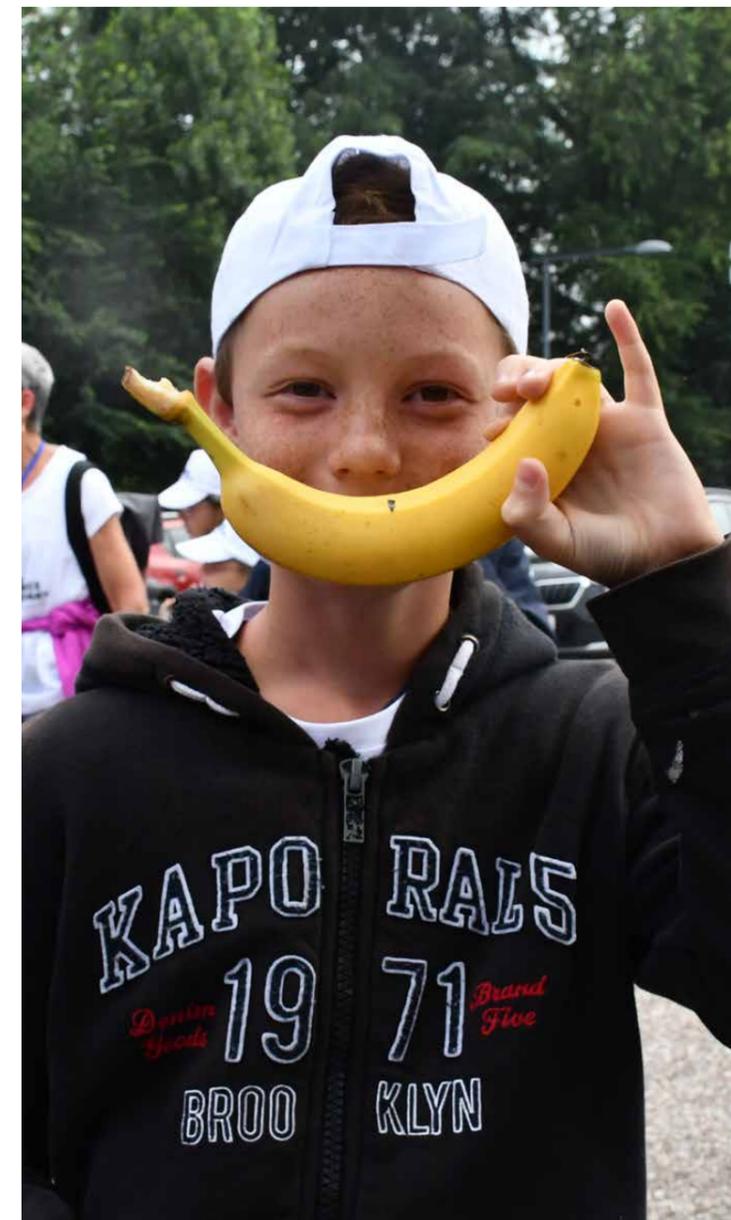
- Tour de France – Opération KM 97 : organisée pour la sixième année consécutive, cette initiative a mobilisé la communauté des réseaux sociaux de la Banane de Guadeloupe & Martinique ainsi que le public du Tour de France. Résultat : 43 000 bananes collectées et redistribuées aux bénéficiaires des Restos du Cœur.
- Salon International de l'Agriculture : participation active à la chaîne du don agricole et solidaire mise en place par l'association Solaal, facilitant la redistribution de produits frais à des associations caritatives.
- Semaines Européennes du Développement Durable : à cette occasion, plusieurs actions solidaires sont proposées aux collaborateurs : collectes alimentaires, dons du sang, courses solidaires pour Octobre Rose, etc.

Solveg répond également aux sollicitations de nombreuses associations, telles que Mécénat Chirurgie Cardiaque, Sinequanon ou encore le Téléthon, renforçant ainsi sa présence sur le terrain de la solidarité.

Une opération d'envergure a également marqué l'année : en partenariat avec l'association La Chance aux Enfants, Solveg a contribué à un projet ambitieux visant à permettre à 15 000 enfants issus de milieux précaires d'assister à des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les collaborateurs ont participé à un challenge connecté pour cumuler un maximum de pas, convertis en dons : trois bus

ont ainsi pu être financés pour transporter les enfants. Le groupe a également fourni bananes et tomates cerises pour composer des paniers repas sains et équilibrés à destination des jeunes participants. Plusieurs collaborateurs se sont engagés bénévolement pour accompagner les enfants lors des événements sportifs.

À travers ces engagements, le Groupe Solveg réaffirme son rôle d'entreprise citoyenne, mobilisée en faveur de l'inclusion, de la solidarité et de l'accès à une alimentation saine pour tous.



Maîtrise de la qualité et de la sécurité des aliments

Mettre en marché des fruits et légumes frais, de qualité et sains a toujours été au cœur des préoccupations du Groupe Solveg. Pionnier dans son secteur sur la certification de ses sites, la qualité des produits constitue un engagement collectif.

Elle repose sur une organisation structurée autour de la Direction nationale Qualité, soutenue par un réseau de quinze responsables Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE) et une trentaine d'agréés répartis sur les sites, à la réception des bananes à Dunkerque et en production. Chaque année, plus de 50 000 contrôles qualité sont effectués.

Un plan de surveillance renforcé permet également de garantir la conformité sanitaire des produits, avec près de 800 prélèvements pour analyses de résidus phytosanitaires et autres contaminants effectués en 2024.

Afin de garantir aux consommateurs des produits conformes aux exigences sanitaires, réglementaires et client, l'ensemble des sites du groupe applique un système de management de la qualité et de la sécurité des aliments. Ce dispositif s'appuie sur des analyses de risques systématiques couvrant les volets suivants :

- Sécurité des aliments (HACCP) ;
- Malveillance (VACCP / Food Defense) ;
- Fraude alimentaire (Food Fraud).

72 % du volume commercialisé sont certifiés IFS Food ou IFS Broker, assurant un haut niveau de maîtrise de la sécurité des aliments. Les autres sites sont soumis à des audits internes rigoureux, menés selon les exigences du référentiel IFS Food, afin de garantir un niveau de maturité homogène en matière de sécurité des aliments sur l'ensemble du périmètre. Tous les sites assurent la traçabilité complète des produits et emballages et réalisent des contrôles qualité tout au long de la chaîne de production, permettant une réactivité immédiate en cas d'anomalie.

Conformément à nos obligations et procédures, tout incident relatif à la sécurité des aliments doit être signalé auprès des autorités et déclaré sur la plateforme Rappelconso. En 2024, aucun lot n'a fait l'objet de rappel.

Les sites sont également certifiés Agriculture Biologique, Fair Trade, Chain of Custody GlobalG.A.P. En 2024, 85 audits externes ont été menés sur les différentes entités du groupe. Chaque audit donne lieu à un plan d'action, renforçant ainsi la dynamique d'amélioration continue.

Implication dans les interprofessions

Acteur engagé du secteur des fruits et légumes, le Groupe Solveg met son expertise économique et industrielle au service des organisations professionnelles, afin de contribuer à la structuration des filières et à la défense des intérêts collectifs.

Dans le cadre de notre activité Banane, nous participons activement aux instances suivantes :

- **APEB** Association des Producteurs Européens de Bananes : défend la souveraineté alimentaire européenne face à la concurrence des origines tierces ;
- **AIB** Association Interprofessionnelle de la Banane (AIB) : en 2024, nous avons contribué à l'Initiative Française pour une Banane Durable, portée par l'AIB en partenariat avec le CIRAD ;
- **UFMB** Union Française des Mûrisseurs de Banane ;
- **CSIFL** Chambre Syndicale des Importateurs de Fruits et Légumes Frais ;
- **FELCOOP**, fédération des coopératives fruitières et légumières.

Pour notre activité Terroirs, nous sommes également impliqués dans plusieurs organisations représentatives :

- **Interfel** : participation aux comités économiques régionaux (Hauts-de-France et Aquitaine) et au comité RSE ;
- **Fedepom** : Fédération nationale des négociants de pommes de terre, ail, oignon, échalote et légumes en gros ;
- **Aneefel** : Association professionnelle des entreprises d'expédition et d'exportation de fruits et légumes.

Synthèse de nos engagements

Notre ambition

Interagir avec nos territoires d'implantation et diffuser nos valeurs auprès de nos parties prenantes.

Nos actions

Dynamisme des territoires

- Valorisation de l'agriculture française
- Ancrage territorial des sites
- Solidarité

Insuffler la RSE dans notre chaîne de valeur

- Achats responsables / Devoir de vigilance
- Certification de l'amont
- Analyse de risque

Food safety culture

- Système de management de la qualité et sécurité des aliments
- Traçabilité

NOS OBJECTIFS

- 90 % de nos approvisionnements issus d'une agriculture durable d'ici 2030
- Diffusion de notre code anti-corruption et de notre charte éthique
- 35 % de nos invendus à destination d'associations
- Encourager les collaborateurs à s'investir auprès d'une association dans le cadre du don de temps
- Obtenir la médaille d'or de l'évaluation Ecovadis à horizon 2027



Contribution du 3^e pilier aux objectifs de développement durable

Chiffres clés

Créer des partenariats responsables



69%

de nos approvisionnements d'origine française

Partenaire de **800** exploitations agricoles françaises en métropole et sur territoires ultra-marin



60%

de nos effectifs en zones rurales ou à proximité de villes de taille moyenne

72% de nos volumes certifiés IFS Food ou broker



400

prélèvements pour analyses de résidus phytosanitaires et autres contaminants

1075 tonnes de dons aux associations



Annexe I

Modalités de communication avec nos parties prenantes

Parties prenantes	Modalités d'échange avec les parties prenantes
Salariés (salariés, travailleurs intérimaires, stagiaires, apprentis) Candidats Instances représentatives du personnel (CSE, CSSCT)	<ul style="list-style-type: none"> Affichages Réseaux sociaux/Gaïa/Journal interne (Echo des popotes) Newsletters Entretiens annuels Enquête de satisfaction Forums métiers/écoles Réunions
Producteurs actionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Réunions d'assemblée générale Séminaires
Producteurs non actionnaires Prestataires de service (informatique/Formation/Industriels)	<ul style="list-style-type: none"> Echanges quotidiens par téléphones et/ou réseaux sociaux Visites sur site et en production Bilans de campagne Audits
Clients	<ul style="list-style-type: none"> Salons Visites (présentiel ou visio) Contrats/cahiers des charges/négociations annuelles Audits
Transporteurs	
Consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> Réseaux sociaux Salon International de l'Agriculture Évènements culturels et sportifs (Tour de France/ Marathon et semi-marathon de Paris, etc.)
Associations d'insertion sociale et de solidarité (Restos du cœur, banques alimentaires...)	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres ponctuelles sur demande
Acteurs immobiliers (bailleurs/MIN/...)	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres ponctuelles sur demande
Organismes de contrôle (services déconcentrés de l'Etat : DREAL, DRCCRF, DIRECCTE)	<ul style="list-style-type: none"> Visites/contrôles de site Veille réglementaire
Autorités européennes	
Concurrents	<ul style="list-style-type: none"> Groupe de travail de l'Interprofession Salons
Institutionnels financiers (Banques/assurances/Prévoyance santé retraite)	<ul style="list-style-type: none"> Dialogues ponctuels sur demande

Annexe II

Les 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU

ODD 1

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

ODD 2

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

ODD 3

Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

ODD 4

Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de leur vie

ODD 5

Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

ODD 6

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

ODD 7

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

ODD 8

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

ODD 9

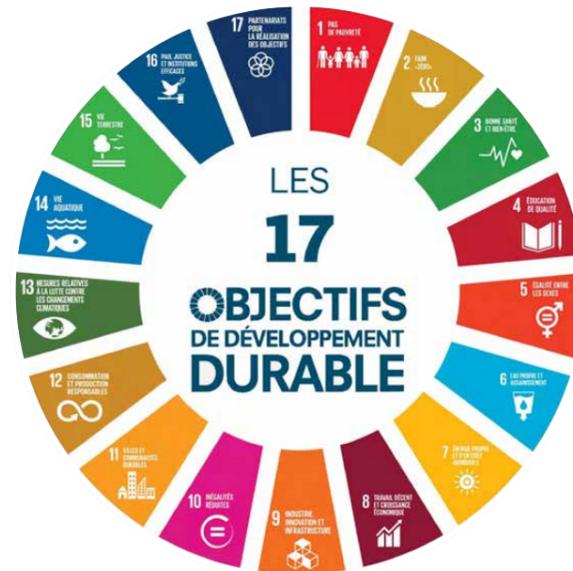
Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

ODD 10

Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

ODD 11

Faire en sorte que les villes et les



établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

ODD 12

établir des modes de consommation et de production durables

ODD 13

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

ODD 14

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et ressources marines aux fins de développement durable

ODD 15

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

ODD 16

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

ODD 17

Partenariats pour les réalisations des objectifs

Annexe III

Scopes du bilan carbone

Principaux postes d'émissions du bilan carbone

SCOPE 1

Émissions directes de GES émises par l'entreprise

- Consommation d'énergie fossile des véhicules d'entreprise.
- Fluides réfrigérants.

SCOPE 2

Émissions indirectes liées à notre consommation d'énergie

- Consommation électrique des sites.

SCOPE 3

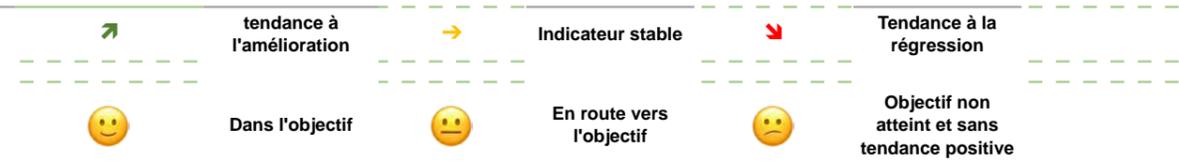
Toutes les autres émissions indirectes induites par nos activités, produits et services

- Achats de matières 1^{ères}
- Achats de consommables.
- Fret amont et aval.
- Achats de biens et services divers.
- Déplacements professionnels.
- Déplacement domicile-travail.
- Émissions liées aux combustibles.
- Investissements et immobilisations.
- Utilisation des produits vendus.
- Traitement des déchets.



Annexe IV

Nos indicateurs clés extra-financiers



Indicateurs	Objectifs chiffrés	Échéance	2020	2021	2022	2023	2023 Vs 2022	2024	2024 Vs 2023	Objectif atteint
<h3>Prendre soin de notre planète</h3> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>14 VIE AQUATIQUE</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>15 VIE TERRESTRE</p> </div> </div>										
<h4>Réduction de notre empreinte carbone</h4>										
	Objectifs chiffrés	Échéance	2020	2021	2022	2023	2023 Vs 2022	2024	2024 Vs 2023	Objectif atteint
Consommation électricité (kwh)	Maîtrise de notre consommation énergétique	chaque année	19 301 963	18 273 383	19 347 184	17 634 806	↗	17 888 809	→	😊
Consommation électrique à la tonne (kwh/T de F&L)	<70	2030	78	73	76	60,8082080777361	↗	65	↘	😊
Emissions GES scope 1 et 2 (Teq CO2)	707	2030	non mesuré	2 826	non mesuré	2 872	→	3 621	↘	😞
Emissions GES total (Teq CO2)	en cours de définition	-	non mesuré	235 267	non mesuré	non mesuré	-	298 052	↘	-
Intensité carbone Banane (kg CO2e/kg)	en cours de définition	-	non mesuré	0,912	non mesuré	non mesuré	-	0,865	↗	-
Intensité carbone Terroirs (kg CO2e/kg)	en cours de définition	-	non mesuré	0,536	non mesuré	non mesuré	-	0,533	→	-
Part des énergies non fossiles dans notre mix électrique	> 98%	2030	96,5% <small>(93,6% nucléaire / 3% Energie renouvelable)</small>	96,5% <small>(93,6% nucléaire / 3% Energie renouvelable)</small>	96,5% <small>(93,6% nucléaire / 3% Energie renouvelable)</small>	96,5% <small>nucléaire / 3% Energie renouvel</small>	→	91,2 %	↘	😞
Poids total des déchets (T)	-	-	15 377	non mesuré	13 310	13 228	→	13 357	→	-
Part des déchets valorisés	90% 95%	2027 2030	77 %	non mesuré	88 %	0,89	↗	96 %	↗	😊
Part du renouvellement de notre flotte en véhicules hybrides ou électriques	30% 50%	2024 2027	0 %	11 %	14 %	0,285	↗	17 %	↘	😞
Part des collaborateurs formés/sensibilisés aux enjeux du développement durable	> 50%	2025	-	-	28 %	0,35	↗	47 %	↗	😞

Annexe IV

Indicateurs	Objectifs chiffrés	Échéance	2020	2021	2022	2023	2023 Vs 2022	2024	2024 Vs 2023	Objectif atteint
Prendre soin des Femmes et des Hommes										
Santé, sécurité et conditions de travail										
	Objectifs chiffrés	Échéance	2020	2021	2022	2023	2023 Vs 2022	2024	2024 Vs 2023	Objectif atteint
Taux de Fréquence	< 25	chaque année	47,64	30,22	29,01	22,77	↗	21,16	↗	😊
Taux de Gravité	< 1,70 (3 meilleures années des 5 dernières)	2027	2,11	1,84	3,08	2,29	↗	1,98	↗	😊
% des investissements visant à améliorer la sécurité et les conditions de travail	> 30%	chaque année	24 %	35 %	45 %	0,64	↗	48 %	→	😊
Développement du capital humain										
Effectif Equivalent Temps plein	Maintien / Création d'emploi	chaque année	693	613	540	530		546	↗	😊
Age moyen	-	chaque année	40,8	40	40	41	→	41	→	-
Part des juniors (< 30 ans)	20% < X < 30%	chaque année	24 %	22 %	20 %	0,185	↘	18 %	→	😊
Part des séniors (> 55 ans)	10% < X < 15%	chaque année	12 %	12 %	11 %	0,132	↗	14 %	→	😊
Ancienneté moyenne dans l'entreprise	6 < X < 12 ans	chaque année	6,8	7,4	7,9	8	→	8	→	😊
Turn over	< 20%	2025	21,1 %	22,6 %	23,7 %	0,23	→	18,9 %	↗	😊
% salariés bénéficiant d'une formation sur l'année	> 50%	chaque année	54 %	61 %	73 %	0,76	↗	62 %	↘	😊
Nb d'heures de formation suivies	> 2 000	chaque année	non mesuré	non mesuré	non mesuré	3479	-	2549	↘	😊
Part de jeunes en alternance	> 3%	2025	0,9 %	1,2 %	1,7 %	0,009	↘	1,1 %	↗	😊
Part des salariés bénéficiant d'un entretien annuel	> 90%	chaque année	98 %	99 %	95 %	0,96	→	93 %	↘	😊
Promotions / évolutions internes	-	chaque année	48	41	27	29	→	36	↗	-
* Taux de satisfaction Baromètre social / Positive Company	> 65% de réponses positives	2025	non mesuré	non mesuré	59 %	non mesuré	-	66 %	↗	😊
Diversité et inclusion										
Taux d'emploi des personnes en situation de handicap	> 4,5%	2027	3,2 %	4,4 %	3,6 %	0,0489	↗	5,6 %	↗	😊
Part des hommes	58 < X < 62%	chaque année	59 %	61 %	58 %	0,58	→	58 %	→	😊
Part des femmes	38% < X < 42%	chaque année	41 %	39 %	42 %	0,42	→	42 %	→	😊
Index égalité H/F (/100)	88	2024	64	84	86	73	↘	87	↗	😊
Part des femmes sur des postes de management	35 %	2030					-	29 %		
Part des femmes chez les cadres et cadres dirigeants	40 %	2030	37,1 %	34,1 %	35,8 %	0,366	↗	36,4 %	→	😊

Annexe IV

Indicateurs	Objectifs chiffrés	Échéance	2020	2021	2022	2023	2023 Vs 2022	2024	2024 Vs 2023	Objectif atteint
Création de partenariats responsables										
Devoir de vigilance vis-à-vis de nos producteurs										
	Objectifs chiffrés	Échéance	2020	2021	2022	2023	2023 Vs 2022	2024	2024 Vs 2023	Objectif atteint
% volume banane certifié FairTrade Max Havelaar / Bio ou Rain Forest Alliance	Maintien de la part de nos appros sous certification	chaque année	19,4 %	17,1 %	17,2 %	0,153	↘	19,5 %	↗	😊
% volume des fruits et légumes issus de filières présentant des engagements environnementaux et sociaux forts	<75%	chaque année	non suivi	non suivi	85 %	83 %	→	78 %	↘	😊
Nb de sites ayant recours à un prestataire faisant travailler des personnes en situation de handicap	16	2027	6	6	8	12	↗	12	→	😊
Référencement de prestataires de transport inscrits dans le dispositif EVE	25% des transporteurs amont	2027	0 %	4 %	9 %	0,127	↗	14 %	→	😊
	65% des transporteurs aval Banane 85% des transporteurs aval Terroirs	2027	12% 30%	54% 83%	59% 84%	60% 85%	↗	63% 85%	→	😊
Ethique										
Nb de personnes ayant eu une formation à l'anti-corruption	40	2025	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	-	23		😊
Part des appros réalisés auprès de fournisseurs présentant un niveau de risque RSE faible à modéré	> 95%	chaque année	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	-	95 %		😊
Nb d'incidents signalés et avérés sur notre ligne d'alerte (éthique, anti-corruption, sécurité de l'information)	0	chaque année	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	-	0		😊
Dynamisme des territoires										
Part des appros en origine "France"	> 70%	chaque année	69 %	70 %	72 %	0,67	↘	69 %	↗	😊
Part des emplois en zone rurale ou à proximité des villes moyennes	Maintien de l'emploi en zone rurale ou à proximité de villes moyennes	2027	non mesuré	non mesuré	63 %	0,62	→	60 %	→	😊
Nombre d'actions de sponsoring	> 60	2025	20	47	75	76	→	81	↗	😊
Lutte contre le gaspillage alimentaire										
Volumes des dons alimentaires (T)	Maintien d'implication auprès des associations d'aide alimentaire	chaque année	1 807	2 411	2 141	1 223	↘	1 075	↘	-
Nombre d'associations bénéficiaires des dons	> 60	chaque année	123	109	112	86	↘	86	→	😊
Part des invendus faisant l'objet de dons pour l'alimentation humaine (banane jaune et autres F&L)	> 35 %	2027	19 %	27 %	23 %	0,17	↗	14 %	↘	😊
Qualité, satisfaction et sécurité des clients / consommateurs										
Taux de refus mûrisseries	< 2%	chaque année	2,14 %	2,04 %	1,69 %	0,0146	↗	1,57 %	↘	😊
Taux d'incident Terroirs	< 2,3%	chaque année	1,28 %	2,63 %	2,50 %	0,0219	↗	2,17 %	→	😊
Nombres d'analyses résidus phytosanitaires et autres contaminants	+/- 1 000 analyses	chaque année	941	1066	1063	871	→	831	↘	😊
Nombre d'incidents liés à la santé/sécurité du consommateur	0	chaque année	0	0	0	0	→	0	→	😊
%volumes certifiés IFS Food ou Broker	75 %	2027	47 %	72 %	67 %	0,71	↗	72 %	→	😊



GROUPE
Solveg

Unis par la passion des fruits et légumes

